

2023

RAPPORT D'ACTIVITES



FONDATION RENÉ CASSIN



**PÉRIODE :**

1er Janvier 2023 au 31 décembre 2023

<https://iidh.org/communication/rapports-d-activites/>



# PRÉSENTATION DE LA FONDATION RENÉ CASSIN

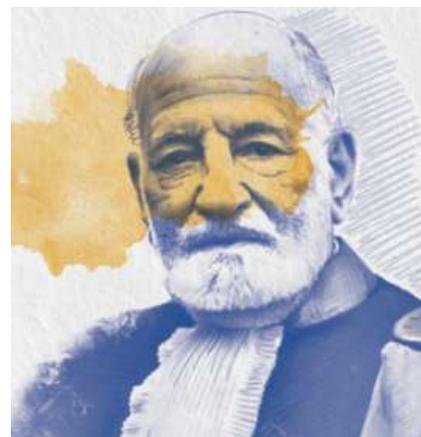
## RENÉ CASSIN, COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Né en 1887, René Cassin fut résistant, compagnon du Général de Gaulle, Vice-président du Conseil d'Etat (1944-1959) puis Président de la Cour européenne des droits de l'homme (1965-1968).

En 1948, il fut le rapporteur de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, un document fondateur qui continue d'être une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme.

**Un idéal commun, au message toujours d'actualité.**

C'est en 1968 que René Cassin reçoit le *prix Nobel de la paix* ainsi que le prix des droits de l'homme des Nations unies. L'année suivante, il crée *l'Institut International des Droits de l'Homme*, association qu'il souhaite voir contribuer à la promotion et à la protection des droits de l'homme par l'enseignement et la recherche



Fidèle à la pensée et à l'oeuvre de ce visionnaire, l'Institut International des Droits de l'Homme devient fondation d'utilité publique et prend la dénomination de "*Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme*" par un décret publié au Journal Officiel le 13 décembre 2015. La Fondation vise toujours à mettre en oeuvre, en toute indépendance et dans un esprit scientifique et désintéressé, la défense et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à travers l'enseignement et la recherche. Elle s'adresse à un public toujours plus large et soutien également des actions culturelles et à destination de la jeunesse en lien avec les droits de l'homme.



# QUELLES SONT NOS ACTIONS ?

## 1 ENSEIGNEMENT

La Fondation propose de nombreuses *formations en France et à l'étranger, relatives aux droits de l'homme* en lien avec des thématiques actuelles. Ces sessions de formation s'adressent aux étudiants, aux juristes, aux différents acteurs des droits de l'homme, aux plus jeunes et à toute personne intéressée.

## 2 RECHERCHE

La Fondation organise et prend part à des *manifestations scientifiques* portant sur des thématiques liées aux droits de l'homme et soutient de nombreux événements académiques tout au long de l'année. Par ailleurs, les représentants de la Fondation interviennent régulièrement lors de colloques, de conférences ou de journées d'études. L'activité de soutien à la recherche de la Fondation se manifeste également par la *publication* d'ouvrages aux Éditions Pedone.



### 3 SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

Fidèle à sa mission de promotion des droits de l'homme, la Fondation René Cassin a également à cœur de proposer des actions de sensibilisation de la jeunesse aux enjeux démocratiques et de défense des droits et libertés fondamentales. Ces activités se traduisent par l'organisation d'ateliers pédagogiques thématiques, des rencontres éducatives, la participation à de nombreuses activités et concours en collaboration avec les écoles, lycées, universités ou centre socio-éducatifs.

### 4 ACTIONS CULTURELLES

Afin de sensibiliser un public plus large, depuis plusieurs années, la Fondation René Cassin développe également des *actions pédagogiques et culturelles* en lien avec les droits humains. Nous organisons ainsi des expositions artistiques ou encore des projections de films portant sur les droits de l'homme.

# TABLER DES MATIERES

**MOT DU PRÉSIDENT**

**MOT DU DIRECTEUR**

**ORGANIGRAMME**

- EQUIPE
- BUREAU
- COMITÉS

**ENSEIGNEMENT**

• ***SESSIONS DE FORMATION EN FRANCE***

- 25ÈME SESSION DE FORMATION INTENSIVE SUR LE DROIT DES RÉFUGIÉS
- 52ÈME SESSION D'ÉTÉ
- FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS
- FORMATION CONTINUE DES AVOCATS - DROIT À LA LIBERTÉ ET À LA SÛRETÉ
- FORMATION EN DROIT INTERNATIONAL PÉNAL - JUSTICE TRANSITIONNELLE
- CLINIQUE DES DROITS DE L'HOMME

• ***SESSIONS DE FORMATION DÉLOCALISÉES***

- SESSION DE FORMATION À LIMA (PÉROU)
- SESSION DE FORMATION À BAMAKO (MALI)

# TABLE DES MATIÈRES

- SESSION DE FORMATION À DAKAR (SÉNÉGAL)
- SESSION SPÉCIALE DE FORMATION À DAKAR (SÉNÉGAL)
- SESSION DE FORMATION À BUENOS AIRES (ARGENTINE)
- SESSION DE FORMATION À MAPUTO (MOZAMBIQUE)
- SESSION DE FORMATION À BAEZA (ESPAGNE)
- SESSION DE FORMATION À YAOUNDÉ (CAMEROUN)
- SESSION DE FORMATION À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

## **RECHERCHE**

- NIGHT OF IDEAS - ATLANTA (ÉTATS-UNIS)
- SÉMINAIRE AU COLLÈGE DES BERNARDINS
- JOURNÉE D'ÉTUDE PAUL TAVERNIER "LA FRANCE ET LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (ANNÉE 2022)

# TABLE DES MATIERES

- LABORATOIRE SCIENTIFIQUE « NOUVEAUX MODES DE RÉOLUTION DES CONFLITS ARMÉS » - FORUM MONDIAL DE LA DÉMOCRATIE
- JOURNÉE D'ÉTUDE «75ÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME »
- COLLOQUE "LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, UN « CONTRAT SOCIAL » POUR LE MONDE D'AUJOURD'HUI"
- PRIX DE THÈSE RENÉ CASSIN 2023

## **SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE**

- CONFÉRENCE CP4 EUROPE POUR LA JEUNESSE
- ATELIERS PÉDAGOGIQUES - LYCÉE ÉPISCOPAL SAINT ETIENNE
- ATELIERS PÉDAGOGIQUES - LYCÉE PROFESSIONNEL SIEGFRIED
- PRIX DES RÉGIONS RENÉ CASSIN

# TABLER DES MATIERES

- CONCOURS DES DROITS DE L'HOMME-ASSOCIATION REGARDS D'ENFANTS
- CONCOURS D'ÉLOQUENCE - ORATIO 2023
- CONCOURS STAND UP FOR YOUR DREAMS
- CONCOURS DE PLAIDOIRIE - LYCÉE LOUIS PASTEUR

## **ACTIVITÉS CULTURELLES**

- EXPOSITION "THE DREAM" - FORUM MONDIAL DE LA DÉMOCRATIE

## **AUTRES ACTIVITÉS**

- CHAIRES D'EXCELLENCE RENÉ CASSIN
- TROPHÉE RSE GRAND EST
- CANDIDATURES À DES PRIX INTERNATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME
- VISITES

## **NOS PROJETS EN DÉVELOPPEMENT**

## **REMERCIEMENTS**



## LE MOT DU PRÉSIDENT

# EMMANUEL DECAUX

Ce nouveau rapport d'activités couvrant l'année 2023 montre la diversité et la qualité des activités menées à bien par l'équipe permanente de la Fondation, avec le concours d'intervenants de toutes générations, juristes, praticiens et experts internationaux pour enseigner et dialoguer avec des publics venus de tous les continents. Nos sessions d'été à vocation générale – consacrées au droit des réfugiés, au droit international des droits de l'homme, au droit humanitaire et au droit international pénal – sont ainsi un carrefour permanent propice aux échanges et aux débats, auquel les anciens participants restent très attachés.

C'est la mission première de notre Fondation depuis 1969 date de sa création à Strasbourg sous le nom d'Institut international des droits de l'homme par René Cassin aux lendemains du Nobel de la Paix qui lui avait été décerné en 1968. Les sessions délocalisées, le plus souvent à dimension sous-régionale, abordent des thématiques spécialisées, parfois pour des publics de haut niveau, comme des magistrats ou des diplomates, ainsi que des représentants de la société civile.

L'enseignement des droits de l'homme est inséparable de la formation professionnelle – à travers les concours d'éloquence – ou de la recherche – avec les prix de thèse remis à des travaux en anglais et en français, ou les journées d'études organisées dans le cadre universitaire – et des nombreuses activités de sensibilisation, à destination de la jeunesse ou du grand public, sur le plan local, notamment à Strasbourg et dans le Grand Est, mais aussi à l'échelle internationale.



Que toute l'équipe de la Fondation, à commencer par son directeur, Sébastien Touzé, et la directrice adjointe, Valérie Candau, soit ici remerciée. Les efforts menés à bien pour un « retour à la normale » après les années marquées par la pandémie de la Covid, n'auraient pas été possibles sans le soutien de nos partenaires au sein du conseil d'administration de la Fondation, personnalités qualifiées et acteurs institutionnels, que je tiens à remercier.

Le bureau de la Fondation a été renouvelé à l'unanimité lors du dernier conseil d'administration réuni en décembre 2023 et ce nouveau mandat de quatre ans s'inscrit dans la continuité de l'engagement exemplaire du président Jean-Paul Costa, mon regretté prédécesseur disparu le 27 avril 2013, auquel nous avons rendu un triste hommage.

L'année 2023 a marqué le 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Fondation a été partie prenante de plusieurs manifestations importantes organisées dans ce cadre, attestant de l'actualité du message humaniste de René Cassin dans un monde en crise. Le succès de ces événements officiels comme de ces initiatives locales, associant des défenseurs des droits de l'homme et des « citoyens d'honneur » est un encouragement pour chacun de nous afin de prolonger cet élan avec encore plus d'enthousiasme et de détermination dans les prochaines années. Plus que jamais, selon les premiers mots de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénable constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».



## LE MOT DU DIRECTEUR

# SÉBASTIEN TOUZÉ

L'année 2023 fut une année éprouvante pour la Fondation René Cassin et son équipe. La disparition de M. Jean-Paul Costa, président d'honneur de notre institution et qui en fut pendant plus de 10 ans le Président, a été une source de peine immense chez tous ceux qui ont eu la chance de le croiser un jour sur leur chemin. L'hommage organisé par la Fondation le 1er juin à la Cathédrale de Strasbourg suivi de celui qui a été rendu à la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe quelques mois plus tard en présence du Garde des Sceaux a toutefois permis de rappeler l'homme qui l'était et l'ampleur de son action pour les droits et les libertés. Celle-ci a d'ailleurs été publiquement saluée par M. le Ministre de la Justice qui a pris l'initiative, en décembre dernier, de baptiser le salon rouge de l'Hôtel de Bourvallais au nom de M. le Président Jean-Paul Costa.

A l'occasion de ces hommages multiples, le rôle et l'importance de la Fondation René Cassin ont été unanimement reconnus et son dynamisme a été salué par l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Comment pouvait-il en être autrement au regard des défis auxquels le monde est désormais confronté et qui mettent à mal les valeurs et les principes du droit international des droits de l'homme et, plus largement, la paix et la sécurité internationale ? Ce contexte a été et reste un défi pour la Fondation qui fait face, depuis plusieurs années maintenant, à des difficultés importantes pour maintenir ses activités dans plusieurs régions du monde et qui éprouve le plus grand mal à porter le message intemporel de son fondateur. Ainsi, plusieurs actions ont malheureusement dû être abandonnées en Afrique de l'Ouest ou au Proche-Orient sans pouvoir déterminer, pour l'heure, si cela sera définitif ou non.

De la même manière, la déstabilisation au sein de nombreux pays où intervient historiquement la Fondation ainsi que le durcissement des conditions d'entrée sur le territoire français ont mis à mal la fréquentation de nombreuses activités. Enfin, la distanciation entre le politique et les valeurs de l'Etat de droit si essentielles dans le cadre du modèle démocratique que la Fondation promeut inlassablement a eu raison de certains soutiens de longue date.

Pourtant, malgré ces obstacles et ces grandes difficultés, de très nombreuses activités ont pu être menées avec succès et avec la ferme intention de ne pas abandonner le combat du Droit et de la Justice. Sur le plan des formations, l'option de la diversification a été choisie par l'équipe et a su offrir de formidables succès avec l'ouverture de nouveaux programmes en France et à l'étranger. Suivant la même ligne, de nombreuses activités ont vu le jour avec une réussite qui confirme que l'ouverture de la Fondation a de nouvelles formes de diffusion des valeurs des droits et des libertés est un atout majeur dans son développement.

Cela confirme en outre que la diversification de son public est désormais acquise. Enfin, sur le plan scientifique, l'omniprésence de la Fondation René Cassin à l'occasion des multiples actions initiées pour fêter les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme en décembre a su montrer, si besoin était, le rôle essentiel qu'elle joue pour promouvoir l'idéal que ce texte fondamental a vocation à défendre. Si tout ceci a été rendu possible malgré les difficultés rencontrées, c'est grâce à l'implication constante d'une équipe à qui je souhaite rendre hommage. Celle-ci a su, dans un contexte économique et financier particulièrement complexe et dans une situation d'attaques contre les droits de l'homme, faire preuve de volonté et d'abnégation pour permettre cet élan nouveau qui, j'en suis certain, sera encore plus fort pour les années futures. C'est en tout état de cause la ligne de l'équipe de direction dont la motivation et l'investissement restent intacts.

# LA GOUVERNANCE



**EMMANUEL DECAUX**

**PRÉSIDENT**

Professeur émérite de droit public de l'Université Paris Panthéon-Assas  
Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE



**DANIÈLE ALEXANDRE**

**VICE-PRÉSIDENTE**

Professeure émérite de droit privé de l'Université de Strasbourg  
Chevalier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre des  
Palmes Académiques



**LUIS JIMENA QUESADA**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Valence  
Magistrat-Suppléant à la Cour Suprême de la Région de Valence



**JACQUELINE FLAUSS**

**TRÉSORIÈRE**

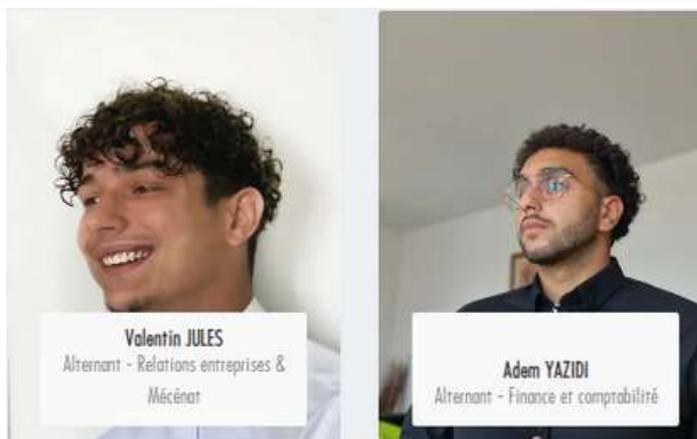
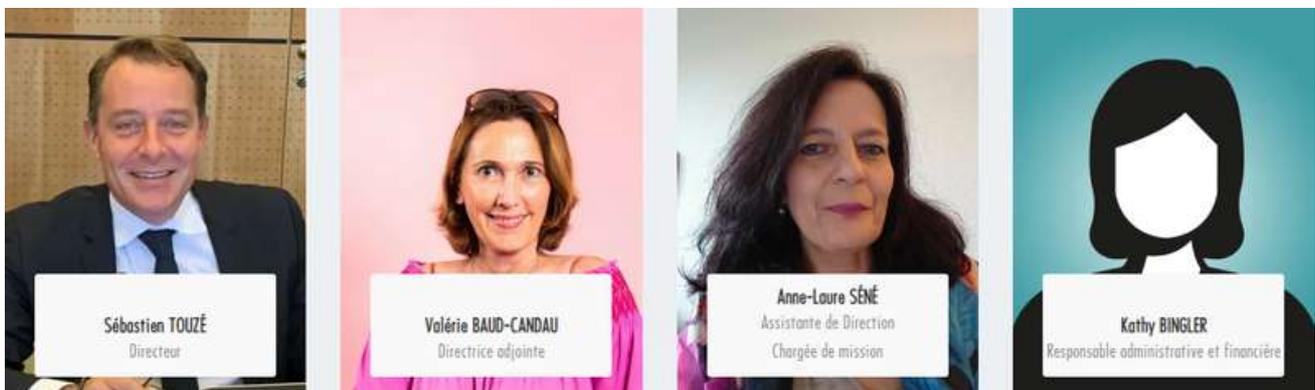
Professeure émérite de droit privé de l'Université de Picardie  
Jules Verne  
Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre des Palmes  
Académiques  
Présidente de l'Association des amis de la Fondation René Cassin

# L'ÉQUIPE DE TERRAIN

## L'ÉQUIPE PERMANENTE

La Fondation René Cassin a le plaisir de vous présenter son équipe permanente.

Fidèle aux objectifs fixés par René Cassin, dynamique et engagée, l'équipe fait vivre et développe les actions de formation et de recherche afin de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales en France et dans le monde.



# NOS VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

La Fondation René Cassin a l'immense chance de pouvoir compter sur une équipe de jeunes volontaires en service civique. Par leur engagement et leur motivation, ils contribuent grandement à la réussite de nos activités.



## NOS STAGIAIRES & BENEVOLES

Chaque année, de nombreux stagiaires rejoignent notre équipe, ce qui leur permet de découvrir le fonctionnement de notre Fondation, de participer à l'organisation de nos activités et de développer leurs compétences.

- Théo JUDIC
- Sophie SENDROWSKI
- Clara HEISSLER
- Mathilde ROEMER
- Caroline FILION TREPANIER
- Meriem BAYAR
- Sarah ANDRES
- Lou-Anne GOUPIL
- Léonie LEBRUN
- Houda ZOURHAL
- Barbara RIOU
- Pauline PERRAULT
- Mathilde CHARPENTIER
- Alex ABGARYAN



# NOS SESSIONS DE FORMATION EN FRANCE

## 25ÈME FORMATION INTENSIVE EN DROIT DES RÉFUGIÉS

Dans le but de promouvoir la protection internationale des réfugiés et d'apporter une formation complète et actuelle sur ce thème à un public francophone, la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme (FRC) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont conjointement organisé la 25ème Formation intensive sur le droit des réfugiés du 19 au 30 Juin 2023. La Formation intensive sur le droit des réfugiés permet une diffusion des bases indispensables en la matière pour des personnes qui, de par leur profession ou cursus universitaire, travaillent avec un public de personnes déplacées, réfugiés, et/ou demandeurs d'asile (défenseurs des droits, avocats, juristes, membres d'associations, journalistes...)

Cette formation intensive sur les droits des réfugiés s'est tenue du 19 au 30 juin 2023, et s'est déroulée sous la forme de cours généraux et pratiques, ainsi que des séminaires en lien avec l'actualité. Un grand exercice de simulation de juridiction en droit d'asile a été également proposé aux participants et était encadré par Madame Hélène Rapsail, Juge assesseur à la Cour Nationale du Droit d'asile ainsi qu'Asceline Neyrand et Fadma Moumtaz, juriste et chargée de communication pour l'UNHCR.

Au total dix-huit intervenants se sont relayés pour animer cette formation.



## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS  |   |   |
|--|---|---|---|
| Allocutions de bienvenue;<br>Tour de table des différents profils des participants | <b>M. DECAUX,</b><br>Président de la Fondation René Cassin                            | La réinstallation et autres voies d'accès légal   | <b>Safa EZZEDINE,</b><br>Experte en voies complémentaires au HCR France   |
| Conférence inaugurale  | <b>M. Mathieu HERONDART,</b><br>Président de la CNDA                                  | Le principe de non refoulement et les droits des réfugiés                                       | <b>Philippe LAGRANGE,</b><br>Professeur de Droit public, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences sociales, Université de Poitiers              |
| Le HCR : son mandat et ses activités   | <b>Mathilde CREPIN,</b><br>Chargée de la protection UNCHR Paris                       | Exercice de simulation d'une juridiction : Entretien avec la requérante par groupes thématiques | <b>Fadma MOUNTAZ,</b><br>Associée chargée de la Communication et de l'Information publique, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) |
| Exercice de simulation d'une juridiction   | <b>Héliène RASPAIL,</b><br>Maître de conférences en droit public - Le Mans Université | Droit des réfugiés et droit international des droits de l'homme                                 | <b>Vincent CHETAIL,</b><br>Professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève  |
| Le statut de réfugié Inclusion exclusion et cessation                              | <b>Jean-Yves CARLIER,</b><br>Professeur à l'Université catholique de Louvain          | Le changement climatique et les déplacements forcés   | <b>Géraldine GIRAudeau,</b><br>Professeure à l'Université Paris-Saclay (UVSQ)   |
| Le Pacte mondial sur les réfugiés  | <b>Alexandra Kill NIELSEN,</b><br>Administratrice chargée des politiques - UNHCR      | Les politiques européennes en matière d'asile et d'immigration                                  | <b>Sylvie SAROLEA,</b><br>Professeure à l'Université Catholique de Louvain  |



## BILAN

En 2023, la 25ème Formation intensive sur le droit des réfugiés a accueilli 93 participantes et participants dont 55 en visioconférence (16 hommes et 39 femmes) et 38 en présentiel (16 hommes et 22 femmes). Au total, il y a une représentation de 34% d'hommes et de 66% de femmes.

Un test sous forme de questionnaire à choix multiples a également été organisé à la fin de la formation afin d'évaluer le degré d'acquisition des connaissances des participants. Ce test d'évaluation a donné lieu à la remise d'un Certificat de réussite ou d'une Attestation de participation en fonction du résultat obtenu. Les participants en visioconférence ont également effectué ce test de connaissances en ligne en fin de formation. Par ailleurs, les participants en présentiel ont pu être évalués dans le cadre d'un grand exercice de simulation de juridiction.



## 52ÈME SESSION D'ÉTÉ

Créée pour la première fois en 1970 par René Cassin, fondateur de l'Institut International des Droits de l'Homme, la session annuelle d'enseignement vise à perfectionner les connaissances en droit international des droits de l'homme des praticiens du droit ; enseignants et chercheurs ; étudiants de niveau avancé ; personnels d'organisations régionales et internationales et d'ONG ; autorités nationales et locales ; et de toute personne intéressée.

Du 26 juin au 21 juillet 2023, la Fondation René Cassin-Institut international des droits de l'Homme a ainsi organisé à l'Université de Strasbourg (Escarpe) sa 52ème Session d'été.

Dans ce cadre, la Fondation René Cassin a accueilli 47 experts reconnus internationalement (universitaires, acteurs d'organisations internationales, dirigeants d'associations et ONG, ...). Ils ont présenté des interventions d'excellence à nos participants dans le cadre de trois modules distincts. Le premier comprend des enseignements approfondis sur la protection internationale des droits de l'Homme, le deuxième module est dédié au droit international humanitaire en partenariat avec le CICR. Enfin, le troisième et dernier module est consacré au droit international pénal. Les cours ont été dispensés en français et en anglais dans des amphithéâtres séparés et étaient diffusés en direct par visioconférence.



## PROGRAMME

| THEMES  | INTERVENANTS   |
|---|--|
| Conférence Inaugurale   | <b>ALICE EDWARDS,</b><br>Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies et de ses institutions spécialisées</li> <li>Conférence d'actualité : Table ronde sur l'état du système multilatéral</li> </ul> | <b>ERIC TISTOUNET,</b><br>Haut fonctionnaire aux Nations Unies   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies et de ses institutions spécialisées</li> <li>Conférence d'actualité : Table ronde sur l'état du système multilatéral</li> </ul> | <b>YUVAL SHANY,</b><br>Professeure à l'Université hébraïque de Jérusalem   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence d'actualité : Table ronde sur l'état du système multilatéral</li> <li>Présentation de la Chaire Jean Waline</li> </ul>  | <b>EMMANUEL DECAUX,</b><br>Président, Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme<br>Professeur émérite, Université Paris Panthéon-Assas      |
| Conférence Spéciale (Les enjeux de la démocratie)   | <b>DITA CHARANZOVA,</b><br>Vice-Présidente du Parlement européen<br><br><i>Présentée par</i><br><b>CLAIRE MERIC,</b><br>Directrice des études de la Session d'été 2023 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le système européen de protection des droits de l'homme</li> <li>Masterclass sur les carrières internationales</li> </ul>  | <b>EVA BREMS,</b><br>Professeure, fondatrice et directrice du Centre des droits de l'homme de l'Université de Gand   |



|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence d'actualité : Table ronde sur l'état du système multilatéral</li> <li>• Le système interaméricain de protection des droits de l'homme</li> <li>• Masterclass sur les carrières internationales</li> </ul> | <p style="text-align: center;"><b>FABIAN SALVIOLI,</b><br/>Professeur, Université nationale de La Plata<br/>Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système interaméricain de protection des droits de l'homme</li> <li>• Les droits des femmes dans le système interaméricain</li> </ul>   | <p style="text-align: center;"><b>CLARA BURBANO-HERRERA,</b><br/>Professeure et directrice du Programme d'études sur les droits de l'homme, Université de Gand<br/>Co-fondatrice du Centre des droits de l'homme, Université de Gand</p>               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système africain de protection des droits de l'homme</li> <li>• Présentation d'un cas récent pour illustrer l'instruction de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples</li> </ul>                    | <p style="text-align: center;"><b>AWALOU OUEDRAOGO,</b><br/>Professeur agrégé, Université de York</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système africain de protection des droits de l'homme</li> <li>• Présentation d'un cas récent pour illustrer l'instruction de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples</li> </ul>                    | <p style="text-align: center;"><b>RACHEL MURRAY,</b><br/>Professeure, Université de Bristol</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Charte arabe des droits de l'homme</li> <li>• Un cas pratique sur la Charte arabe</li> </ul>  | <p style="text-align: center;"><b>HATEM KOTRANE,</b><br/>Professeur émérite, Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage</p>  |
| <p>Table ronde : Les conséquences des conflits armés sur les enfants</p>  | <p style="text-align: center;"><b>FRANCOISE LAURITZEN,</b><br/>Représentante et fonctionnaire de l'UNHCR (Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations Unies)</p>   |



|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Charte arabe des droits de l'homme</li> <li>• Cas pratique sur la Charte arabe</li> </ul>                                   | <p><b>Wael ALLAM,</b><br/>Professeur, Université de Sharjah</p>  |
| <p>Masterclass sur les carrières internationales</p>  | <p><b>EMILIE PRADICHT,</b><br/>Directrice et Fondatrice, Manushya Foundation</p>   |
| <p>Masterclass sur les carrières internationales</p>  | <p><b>DEBBIE STOTTHARD,</b><br/>Fondatrice et coordinatrice d'ALTSEAN-Birmanie</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence spéciale</li> <li>• Les missions du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et du GRECO</li> </ul> | <p><b>ANNE WEBER,</b><br/>Conseiller juridique principal du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO), Conseil de l'Europe</p>   |
| <p>Diplôme de la Fondation René Cassin (Séminaires de préparation)</p>  | <p><b>ZOE HARPER,</b><br/>Avocate, Doughty Street Chambers</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence spéciale</li> <li>• Le rôle du Comité contre la torture des Nations Unies</li> </ul>                                | <p><b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br/>Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Vice-Président du Comité contre la torture des Nations Unies, Directeur de la Fondation René Cassin</p> |



|  |  |
|--|--|
| <p>Conférence de clôture</p>   | <p><b>PHOTINI PAZARTZIS,</b><br/>Professeure de droit international et Directrice du Centre de droit international public d'Athènes à la Faculté de Droit, Université nationale et capodistrienne d'Athènes<br/>Chaire Constantin G. Karamanlis à Fletcher School of Law &amp; Diplomacy, Université Tufts</p> |
| <p>Conférence inaugurale</p>   | <p><b>PETER KOVACZ,</b><br/>Juge à la Cour pénale internationale</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction générale au Droit international humanitaire</li> <li>• Le CICR : Défis pour le CICR et l'action humanitaire</li> <li>• Présentation des outils documentaires</li> <li>• Champ d'application du Droit international humanitaire</li> <li>• Les défis contemporains au Droit international humanitaire</li> <li>• Protection des personnes et des biens</li> </ul> | <p><b>GHISLAINE DOUCET,</b><br/>Conseiller juridique principal, Délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction générale au Droit international humanitaire</li> <li>• Le CICR : Défis pour le CICR et l'action humanitaire</li> <li>• Présentation des outils documentaires</li> <li>• Champ d'application du Droit international humanitaire</li> <li>• Les défis contemporains au Droit international humanitaire</li> <li>• Protection des personnes et des biens</li> </ul> | <p><b>JULIE TENENBAUM,</b><br/>Conseillère juridique régionale, Délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Combattants et personnes participant directement aux hostilités</li> <li>• Conduite des hostilités</li> <li>• Principes fondamentaux du Droit international humanitaire</li> <li>• Moyens et méthodes de guerre</li> <li>• Nouvelles technologies</li> <li>• Focus sur : Villes en guerre</li> </ul>  | <p><b>ETIENNE GOUIN,</b><br/>Conseiller juridique en droit des conflits armés, Ministère des Armées (France)</p>   |

# SESSION D'ÉTÉ



- Conditions contractuelles de l'arbitrage
- Conditions contractuelles pour la mise en œuvre de la compétence de la CPI
- L'absence d'arbitrage des accords de Kampala
- L'absence d'arbitrage spécial sur le crime d'agression ou tribunal hybride ou le tribunal ad hoc

|   |   |
|---|---|
| Procédure pénale internationale et protection des droits de l'homme | <b>ISABELLE MOULIER,</b><br>Maître de conférences, Université de Clermont Auvergne<br>Juge assesseur UNHCR à la Cour nationale du droit d'asile |
| La coopération internationale en matière de justice pénale          | <b>ROBERT ROTH,</b><br>Professeur émérite, Université de Genève   |
| La coopération internationale en matière de justice pénale          | <b>Þórdís INGADÓTTIR,</b><br>Professeure, Université de Reykjavik   |
| Les formes de la responsabilité pénale internationale               | <b>ALAIN-GUY SIPOWO,</b><br>Professeur adjoint, Université de Montréal  |
| Les crimes internationaux   | <b>DAMIEN SCALIA,</b><br>Professeur, Faculté de droit et de criminologie, Université libre de Bruxelles   |
| Le juge interne et le droit international pénal                     | <b>MARINA EUDES,</b><br>Professeure de droit public, Université Paris Nanterre  |

# SESSION D'ÉTÉ



|   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les crimes internationaux</li> <li>• Le juge interne et le droit international pénal</li> </ul>  | <p><b>SOLON SOLOMON,</b><br/>Chargé de cours à la Division de droit public et international, Faculté de droit de l'Université Brunel de Londres<br/>Co-directeur du groupe de droit international de la BUL</p> |
| La représentation des victimes  | <p><b>VINCENT COURCELLE-LABROUSSE,</b><br/>Avocat associé, GODIN Associés</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange d'expériences</li> <li>• Conférence de clôture</li> </ul>  | <p><b>MARC PERRIN DE BRICHAMBAUT,</b><br/>Conseiller d'État honoraire<br/>Juge à la Cour pénale internationale</p>  |
| Le système européen de protection des droits de l'homme   | <p><b>FRANCOISE TULKENS,</b><br/>Professeure, experte de la Commission interministérielle sur le droit des femmes de Belgique</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système interaméricain de protection des droits de l'homme</li> <li>• Les droits des femmes dans le système interaméricain</li> </ul> | <p><b>YVES HAECK,</b><br/>Professeur de droit international des droits de l'homme et droit constitutionnel à l'Université de Ghent</p>  |
| Masterclass sur les carrières internationales   | <p><b>ANNA GLAZEWSKI,</b><br/>Juriste assistante à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)</p>  |

|   |   |
|---|---|
| Masterclass sur les carrières internationales                                 | <p><b>DELPHINE LENEUTRE,</b><br/>Associée juridique à la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) auprès des Institutions européennes à Strasbourg</p> |
| Les formes de la responsabilité pénale internationale                         | <p><b>WILLIAM SCHABAS,</b><br/>Professeur, Université MiddleSex de Londres</p>  |
| Diplôme de la Fondation René Cassin (Séminaires de préparation)               | <p><b>GUILAUME DARTIGUE,</b><br/>Docteur en droit public de l'Université de Strasbourg et Juge assesseur (UNHCR) à la Cour nationale du droit d'asile (CND)</p>                               |
| La représentation des victimes  | <p><b>RIANE LETSCHERT,</b><br/>Professeur et président de l'Université de Maastricht</p>  |
| Conférence thématique "Les droits de l'homme et le droit international pénal" | <p><b>ALEXANDRE HERMET,</b><br/>Professeur, Sciences Po Toulouse</p>  |





## FORMATION CONTINUE DES SALARIES ASSOCIATION HORIZON AMITIÉ

Dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités et de formation continue, la Fondation René Cassin a organisé deux journées de formation pratiques à destination des travailleurs sociaux de l'Association Horizon Amitié ainsi que des juristes salariés dans le cadre de deux modules de formation distincts. La Formation spécialisée en droit d'Asile s'est ainsi déroulée du lundi 16 octobre au mardi 17 octobre 2023 dans les locaux de la Fondation René Cassin.

### PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays d'origine sûrs</li> <li>• L'apatridie</li> <li>• Conflits armés et protections internationales</li> <li>• L'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale - Cadre général</li> </ul> | <p><b>THIBAUT FLEURY GRAFF,</b><br/>Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin (Paris-Saclay),<br/>Co-directeur du M2 Droit international et européen des droits fondamentaux</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays d'origine sûrs</li> <li>• L'apatridie</li> <li>• Conflits armés et protections internationales</li> <li>• L'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale - Cadre général</li> </ul> | <p><b>ALEXIS MARIE,</b><br/>Professeur à l'Université de Bordeaux et Assesseur désigné par l'UNHCR auprès de la CNDA</p>  |
| <p>L'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale - Aspects pratiques (17/10, Après-midi)</p>   | <p><b>ELODIE DEBIOLLES,</b><br/>Juriste en droit d'asile et des étrangers, Conseillère en économie sociale et familiale</p>   |



## BILAN

Les enseignements ont été dispensés en français, par trois experts reconnus provenant des secteurs académique et judiciaire. Ces deux journées de formation ont réuni 28 participants salariés de l'association Horizon Amitié, dont 20 femmes et 8 hommes.

Les participants ont trouvé la formation bien structurée et adaptée aux situations pratiques qu'ils peuvent rencontrer au quotidien dans le cadre de leurs missions. Les participants ont pu ainsi saluer la qualité et l'expérience des intervenants. Certains retours relèvent même que la durée de la formation est apparue parfois trop courte pour aborder tous les thèmes souhaités.

## FORMATION CONTINUE DES AVOCATS DROIT À LA LIBERTÉ ET À LA SÛRETÉ

La Formation professionnelle continue avocats portant sur « Le droit à la liberté et à la sûreté » organisée par la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l’homme s’est déroulée du lundi 27 novembre au mercredi 29 novembre 2023 de 18h00 à 20h00, en visioconférence.

Le premier module proposé portait sur « L’encadrement des contrôles, des vérifications et des relevés d’identité » avec Maître Arié Alimi comme intervenante. La formation a abordé les règles régissant le contrôle d’identité, en mettant l’accent sur les articles et procédures fondamentaux liés à ces contrôles. Elle a également traité des procédures plus spécifiques, prodiguant un rappel détaillé des autorisations et des interdictions auxquelles sont soumis les agents de police lors des contrôles.

Le deuxième module, quant à lui, était dédié à la « Détention provisoire et procédures pénales » et Maître Jules Teboul en était l’intervenant. La formation a été consacrée à l’étude des règles encadrant la détention provisoire. Le programme a également inclus une exploration des diverses approches que les avocats peuvent adopter pour répondre aux demandes de remise en liberté de leurs clients, et en présentant les meilleures pratiques pour garantir le bon déroulement de la procédure.

Le troisième module a eu pour intervenants Maître Joseph Braham et Maître Matilda Ferey et a porté sur « Les droits des personnes détenues ». La première partie de la formation a abordé les droits des détenus. Les arrêts fondamentaux, tant au niveau national français qu’européen, ont été évoqués. La seconde section de la formation a revisité ces éléments fondamentaux pour les approfondir, en présentant des faits plus spécifiques et pointus, tout en détaillant attentivement les aspects procéduraux.



## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS  |
|--|---|
| L'encadrement des contrôles, des vérifications et des relevés d'identité | <b>ARIE ALIMI,</b><br>Avocat au Barreau de Paris    |
| Détention provisoire et procédures pénales                               | <b>JULES TEBOUL,</b><br>Avocat au Barreau de Paris  |
| Droits des personnes détenues  | <b>JOSEPH BREHAM,</b><br>Avocat au Barreau de Paris |



## BILAN

Les inscriptions à cette formation spécialisée se sont déroulées directement en ligne sur notre site internet. La Formation a pu réunir un total 10 avocats parmi ses participants (9 avocates et 1 avocat).

Cette formation en groupe réduit a permis une grande interactivité entre les avocats participants et les intervenants, ce qui a été très apprécié après l'étude des questionnaires de satisfaction. Cette dernière relève en outre la grande qualité des interventions proposées et la pertinence des échanges sur la pratique.



## FORMATION EN DROIT INTERNATIONAL PÉNAL JUSTICE TRANSITIONNELLE

La Formation Droit international pénal « Justice transitionnelle » organisée par la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l’homme s’est déroulée du lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023 de 15h00 à 18h00, intégralement en visioconférence. La genèse de cette session de formation très actuelle est née du constat de l’accroissement du nombre de violations du droit international des droits de l’homme et du droit international humanitaire avec un contexte géopolitique particulièrement délétère pour les droits humains à l’échelle internationale. La question de la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle pour se relever de situations aussi tragiques donnait ainsi toute la pertinence à l’organisation d’une telle session de formation.

Elle a été animée par 5 intervenants issus de la Cour pénale internationale, des Nations Unies ou du monde universitaire. Ceux-ci ont dispensé des enseignements variés sur des thématiques d’actualité comme la question de la coopération internationale, des personnes déplacées ou encore la situation palestinienne devant la Cour pénale internationale.



## PROGRAMME

| THEMES  | INTERVENANTS  |
|---|---|
| Justice transitionnelle et personnes déplacées                            | <b>ADELINE BEDOUCHA,</b><br>Juriste au Bureau du conseil public pour les victimes   |
| Justice transitionnelle et droit international humanitaire                | <b>EMMANUEL GUEMATCHA,</b><br>Maître de conférence, Université de Guyane  |
| La complexité du processus de justice transitionnelle                     | <b>FABIAN SALVIOLI,</b><br>Professeur, Université nationale de La Plata<br>Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non répétition<br>Ancien Président du Comité des droits de l'homme des Nations Unies |
| La coopération internationale dans le cadre de la justice transitionnelle | <b>MARC DUBUISSON,</b><br>Directeur, Direction des services judiciaires à la Cour pénale internationale   |
| La question Palestinienne devant la Cour pénale internationale            | <b>WILLIAM SCHABAS,</b><br>Professeur, Université du Middlesex, Londres   |



## BILAN

Cette formation en droit international pénal a rencontré un franc succès avec un total de 43 participants et participane essentiellement originaires du monde francophone (France, Haïti, République du Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée Conakry, Tunisie, Madagascar, Bénin, Pays-Bas). Le profil des participants a été composé d'avocats, d'étudiants en droit et en relations internationales, juristes, magistrats ou membres de la société civile ou issus du milieu associatif.

Cette formation a été plébiscitée par nos participants dans le cadre des questionnaires de satisfaction. Le traitement des questions d'actualité a été particulièrement salué ainsi que le profil exceptionnel de nos intervenants.

Cette session de formation a obtenu un taux de réussite de 93% au test de connaissances.

Dans les locaux de la Fondation René Cassin  
2 allée René Cassin 67000 Strasbourg

**LUIS JIMENA QUESADA**, *Professeur de droit, Université de Valencia (Espagne), Ancien président du Comité européen des droits sociaux*



## SÉMINAIRE SUR LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE ET PROCÉDURE DE RÉCLAMATIONS COLLECTIVES **DÉFIS DE LA PROTECTION EUROPÉENNE DES DROITS SOCIAUX**

La Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme organise le mardi 19 décembre de 9h à 11h30, un séminaire sur la "Charte sociale européenne et procédure de réclamations collectives : défis de la protection européenne des droits sociaux" animée par Luis Jimena Quesada, Professeur de droit à l'Université de Valencia (Espagne) et ancien président du Comité européen des droits sociaux.

La formation est proposée en présentiel et visioconférence directement au sein des locaux de la Fondation René Cassin.

| THEMES  | INTERVENANTS   |
|---|--|
| La Charte sociale européenne et la procédure de réclamation collective : les défis de la protection européenne des droits sociaux | <b>LUIS JIMENA QUESADA</b> ,<br>Professeur de droit constitutionnel à<br>l'Université de Valence |



## CLINIQUE DES DROITS DE L'HOMME

La formation proposée conjointement par la Fondation René Cassin et l'Université de Strasbourg se déroule sur deux ans et allie formation théorique en droit international des droits de l'homme et formation pratique par le traitement d'affaires contentieuses ainsi que par la coopération avec divers acteurs intervenant dans le domaine des droits de l'homme. Les cliniciens sont amenés à travailler avec des partenaires qui sollicitent la Clinique sur différents thèmes ou problèmes juridiques mais également par groupes sur des thèmes proposés par les étudiants ou les professeurs encadrant cette formation.

Ils suivent également des cours à la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg et des séminaires dispensés par des experts nationaux et internationaux qui ont lieu dans les locaux de la Fondation.



# NOS SESSIONS DE FORMATION DÉLOCALISÉES

## SESSION DE LIMA - JUSTICE, VERITE, REPARATION ET GARANTIES DE NON-REPETITION

Pour la 6ème année consécutive, la Fondation René Cassin s'est associée à l'Institut pour la démocratie et les droits humains de l'Université Pontificale catholique du Pérou (IDEHPUCP) pour proposer un cours international sur le Droit international des droits de l'homme qui s'est tenu du 27 février au 22 Mars 2023.

L'objectif de ce cours est d'ouvrir un débat et d'analyser les sujets les plus critiques en matière de droits humains au niveau international avec un focus particulier sur le système interaméricain de protection des droits de l'homme.

Cette année cet enseignement a réuni un total de 83 participants.



## 9ÈME SESSION DE BAMAKO

# DROIT INTERNATIONAL PÉNAL

La 9ème session de formation de Bamako spécialisée en droit international pénal s’est déroulée du 8 au 13 mai 2023. Le choix de la thématique se justifie par la volonté de la Fondation René Cassin, de la Fondation Friedrich Naumann (ci-après « FNF »), et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation au Mali (ci-après « MINUSMA ») de proposer aux participants un enseignement d’excellence en droit international des droits de l’homme et droit international pénal, tout en offrant une palette d’outils concrets susceptibles d’être mobilisés pour la défense des droits de l’homme dans un cadre juridique régional et international.

En effet, le Mali fait face à d’importants défis démocratiques, sécuritaires et sociaux, et la situation des droits humains y demeure fragile, dans un contexte d’abus continus perpétrés principalement à l’encontre de la population civile par une variété d’acteurs et notamment des groupes armés islamistes, des milices ethniques, et des forces de sécurité publiques et privées, principalement au Nord, au Centre et à l’Est du pays.

La session de formation de Bamako devait initialement se tenir au mois de février 2022, mais le contexte sécuritaire a contraint les différents partenaires à un report de cette session de formation. En 2023, et en concertation avec la MINUSMA, les organisations partenaires ont conjointement décidé de mettre en place une session de formation coordonnée à distance par la Fondation René Cassin, et pour laquelle seuls des intervenants régionaux ont été sollicités avec pour premier objectif de préserver la sécurité des intervenants ainsi que des participants.



## PROGRAMME

| THEMES  | INTERVENANTS   |
|---|--|
| Allocutions de bienvenue  | <b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br>Directeur de la Fondation René Cassin<br>Vice-Président du Comité contre la torture aux Nations Unies<br>Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence inaugurale</li> <li>• Système africain de protection des droits de l'homme</li> </ul> | <b>SENI OUEDRAOGO,</b><br>Professeur d'université, Thomas Sankara, Ouagadougou   |
| Droit des réfugiés  | <b>JACOB DENA,</b><br>Spécialiste protection, Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (UNHCR)  |
| Droit des réfugiés  | <b>JACQUES-HENRI DJOM,</b><br>Officier de protection associé, Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (UNHCR)  |
| Droit international pénal   | <b>HELENE NGUYEN CISSÉ,</b><br>Avocate Internationale spécialiste en Droit international pénal   |
| Cas pratiques Droit international pénal et Simulation de plaidoirie   | <b>SIDY ALPHA NDIAYE,</b><br>Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix<br>Professeur à l' Université Cheikh Anta DIOP de Dakar                                   |
| Le Mali et le droit international pénal   | <b>DIACHARI POUADIOGO,</b><br>Docteur en Sciences juridiques et politiques   |
| Droit international humanitaire et Conférence de clôture  | <b>MONIA AMMARFEKI,</b><br>Juge à la Cour de Cassation de Tunisie  |

## BILAN

Sur la soixantaine de participants attendus, la session de Bamako en a compté 47, dont 24 boursiers de la MINUSMA. Tous étaient de nationalité malienne. En termes de répartition par genre, la formation a recensé 9 femmes (20%) et 38 hommes (80%).

Un certificat de réussite a été délivré aux 43 participants ayant réussi avec succès le test, et 3 participants ont obtenu une attestation de présence.



## 14ÈME SESSION DE FORMATION DE DAKAR CONFLITS ARMÉS ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

En Afrique, la zone sahélo-saharienne traverse depuis plusieurs années des crises profondes et multidimensionnelles qui ont pour origines la multiplication des conflits et des groupes radicaux armés mettant à mal l'Etat de droit et la gouvernance démocratique. Les principales conséquences localement sont la dégradation continue de la sécurité et de graves dysfonctionnements institutionnels. Cette situation affecte la capacité des Etats à protéger les populations civiles contre les pires violations des droits de l'homme.

La session de Dakar intervient dans ce lourd contexte dans le but de proposer aux participants pour la plupart originaires de la sous-région, un renforcement de leurs capacités en droit international des droits de l'homme.

Animée par 13 intervenants internationaux et locaux, celle-ci s'est adressée à un public francophone issu de la famille judiciaire, d'organisations et associations œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et d'étudiants et doctorants en droit.



## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS  |
|--|---|
| Cérémonie d'ouverture  | <b>SIDIKI KABA,</b><br>Ministre des Forces Armées   |
| Conférence inaugurale – Répression pénale des violations graves du droit international humanitaire, prévention et enjeux régionaux | <b>ADAMA DIENG,</b><br>Conseiller spécial du Procureur de la Cour Pénale Internationale, Ancien Conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide, Ancien Greffier du Tribunal international pénal pour le Rwanda |
| Système universel de protection des Droits de l'Homme  | <b>EMMANUEL DECAUX,</b><br>Professeur émérite de droit, Université Panthéon Assas<br>Président de la Fondation René Cassin,<br>Ancien Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE                         |
| Système européen de protection des Droits de l'Homme   | <b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br>Professeur à l'Université Panthéon-Assas<br>Directeur de la Fondation René Cassin,<br>Vice-Président du Comité contre la Torture des Nations Unies   |
| Séminaire – Cas pratique   | <b>VICTORIA DHAISNE &amp; MYRIAM DAHHAN,</b><br>Doctorantes à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)  |



|   |  |
|---|--|
| <p>Système africain de protection des Droits de l'Homme</p>   | <p><b>SIDY ALPHA NDIAYE,</b><br/>                 Professeur agrégé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar,<br/>                 Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix (IDHP)</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit international des droits de l'homme et Conflits armés</li> <li>• Conflits armés et droit des victimes</li> </ul> | <p><b>JULIA GRIGNON,</b><br/>                 Professeure de droit international humanitaire, de droit international des droits humains et de droit international des réfugiés à l'Université Laval et Directrice scientifique de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire</p> |
| <p>Désinformation/Mésinformation dans les conflits armés</p>  | <p><b>AHMADOU BAMBA THIAM,</b><br/>                 Ingénieur informaticien, Expert formateur en Cybercriminalité et en sécurité</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits armés au Sahel</li> <li>• Droit international humanitaire</li> </ul>  | <p><b>CHARLES VIEIRA SANCHES,</b><br/>                 Conseiller juridique, Délégation régionale, Comité international des droits de l'homme, Dakar</p>   |
| <p>Droit international pénal</p>  | <p><b>JEROME DE HEMPTINNE,</b><br/>                 Assistant de recherche, Maître de conférence invité, UCL Louvain (Belgique)</p>  |
| <p>La protection des droits de l'homme en période de conflits armés : l'exemple du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger)</p>  | <p><b>ALIOUNE TINE,</b><br/>                 Expert indépendant des Nations Unies pour le Mali</p>   |
| <p>Violence sexuelle et sexiste en période de conflit : les Résolutions « Femmes, Paix et Sécurité »</p>  | <p><b>ADJARATOU WAKHA AIDARA NDIAYE,</b><br/>                 Directrice Exécutive de Partners West Africa Sénégal</p>   |
| <p>Droit des réfugiés</p>   | <p><b>XAVIER CREACH,</b><br/>                 Directeur adjoint pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, UNHCR, Dakar</p>  |



## BILAN

Cette présente édition a regroupé un total de 91 participants (Hommes : 56 – Femmes : 35) de différentes nationalités : Burkina Faso, Burundi, Congo, Cote d'Ivoire, France, Guinée, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Tchad.

Les résultats du test de connaissances ont été de 70% de réussite.

Les retours très positifs sur cette organisation témoignent de la solidité et de la pérennité de ce partenariat historique entre la Fondation René Cassin et la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté en cette 14ème édition historique.



## 3ÈME SESSION SPECIALE DE FORMATION DE DAKAR JUSTICE ET ÉTAT DE DROIT

Du 22 au 25 mai 2023, la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme et la Friedrich Naumann Foundation pour la liberté ont organisé conjointement, avec le soutien de la Cour Suprême du Sénégal et de l'Ambassade de France au Sénégal, la 3ème session spéciale de Dakar sur la thématique « Justice et Etat de droit ».

Réservée à un public de magistrats, d'avocats et de membres de la Cour suprême, cette session a eu pour but d'apporter une formation complète et actuelle sur les problématiques inhérentes à l'Etat de droit.



## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mobiliser les sources internationales</li> <li>• Développer les modes de contrôle des droits fondamentaux</li> <li>• Indépendance et impartialité de la justice</li> <li>• Le contrôle universel de la justice nationale</li> </ul>                 | <p><b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br/>Professeur à l'Université Panthéon-Assas<br/>Directeur de la Fondation René Cassin, Vice-Président du Comité contre la Torture des Nations Unies</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les droits fondamentaux</li> <li>• Assurer le respect de la démocratie - Les droits de participation</li> <li>• Assurer le respect de la démocratie - La lutte contre les changements inconstitutionnels</li> <li>• La liberté d'expression</li> </ul> | <p><b>JULIE FERRERO,</b><br/>Professeure de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contrôle de constitutionnalité des lois</li> <li>• Le dialogue des juges</li> </ul>  | <p><b>NDIAW DIOUF,</b><br/>Professeur et Doyen de la faculté de sciences juridiques et politiques<br/>Vice-président du Conseil Constitutionnel du Sénégal.</p>  |
| <p>La protection des droits de l'homme devant les juridictions communautaires</p>  | <p><b>MOUSTAPHA DIOUF &amp; MOUSTAPHA KA,</b><br/>Respectivement Magistrat, Directeurs des Affaires juridiques de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'État au Sénégal &amp; Secrétaire général du Centre de Formation Judiciaire, Avocat général près la Cour d'appel de Dakar</p> |
| <p>Le dialogue des juges</p>   | <p><b>SIDY ALPHA NDIAYE,</b><br/>Professeur agrégé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix (IDHP)</p>  |



## 5ÈME SESSION DE FORMATION DE BUENOS AIRES

### **COURS AVANCÉ EN DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME**

La Cinquième Session de Buenos Aires, intitulée « Cours avancé en Droit international des droits de l'homme » a été organisée cette année conjointement par la Fondation René Cassin, l'Ambassade de France à Buenos Aires, la Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté.

Elle s'est déroulée du lundi 5 juin au samedi 10 juin 2023 en espagnol et a été présentée par des experts internationaux reconnus des secteurs académiques, institutionnels, et judiciaires.

L'objectif de cette session de formation a été la prise en compte des spécificités du continent et des enjeux particuliers auxquels sont confrontés les populations en lien avec le domaine des droits de l'homme. Au cours de cette Cinquième Session, en plus d'enseignements fondamentaux sur le système universel et interaméricain de protection des droits de l'homme, des cours thématiques étaient également proposés notamment sur la lutte contre la torture, la justice environnementale, la gestion des crises migratoires et l'égalité de genre et les droits des personnes LGBTQIA+. Cette semaine de formation a été en outre animée par 8 intervenantes et intervenants.



# PROGRAMME

| THEMES  | INTERVENANTS   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>La justice transitionnelle pour remédier aux graves violations des droits humains</li> <li>Conférence inaugurale « Mise en œuvre nationale du droit international des droits de l'homme : nouvelles approches juridiques »</li> <li>La justice transitionnelle pour remédier aux graves violations des droits humains</li> </ul> | <p><b>FABIAN SALVIOLI,</b><br/>           Professeur de droit international et de droits de l'homme à l'Université nationale de La Plata<br/>           Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice et des réparations<br/>           Ancien Président du Comité des droits de l'homme des Nations Unies</p> |
| <p>Le rôle de la justice dans la consolidation de la démocratie<br/>           Cours thématique sur la lutte contre la torture</p>  | <p><b>CLAUDE HELLER,</b><br/>           Éminent Ambassadeur du Mexique<br/>           Président du Comité des Nations Unies contre la torture<br/>           Chercheur associé au Colegio de México</p>  |
| <p>Cours thématique sur la justice environnementale</p>   | <p><b>JUAN SEBASTIAN LLORET,</b><br/>           Secrétaire juridique,<br/>           Procureur général du ministère public de Salta, Argentine<br/>           Chercheur indépendant en droit de l'environnement, Universidad Católica de Salta</p>   |
| <p>Cours thématique sur l'égalité des sexes et les droits des personnes LGBTQIA+</p>  | <p><b>LAURA GIOSA,</b><br/>           Doyen de la Faculté de droit de l'UNICEN (Universidad Nacional del Centro de la Provincia de Buenos Aires)<br/>           Co-directrice du Master en études de genre, droits de l'homme et politiques publiques<br/>           Directeur du Centre d'études sur les droits de l'homme</p>                    |

|   |   |
|---|---|
| <p>Système universel de protection des droits de l'homme</p>      | <p><b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br/>           Directeur de la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme<br/>           Professeur à l'Université Panthéon-Assas<br/>           Vice-Président du Comité des Nations Unies contre la torture</p>  |
| <p>Système interaméricain de protection des droits de l'homme</p> | <p><b>LUCAS CARLOS LIMA,</b><br/>           Professeur de droit international à l'Université fédérale de Minas Gerais<br/>           Directeur de l'Association de droit international du Brésil<br/>           Chercheur invité à l'Université Panthéon-Sorbonne</p>   |
| <p>Cours thématique sur la gestion des crises migratoires</p>     | <p><b>CECILE BLOUIN,</b><br/>           Professeur de droits de l'homme, Pontificia Universidad Católica del Perú<br/>           Doctorant en géographie humaine, Université de Durham</p>  |
| <p>Conférence de clôture</p>                                      | <p><b>REMO CARLOTTO,</b><br/>           Directeur exécutif de l'Institut des politiques publiques des droits de l'homme du MERCOSUR<br/>           Professeur, Universidad Nacional de Lanús<br/>           Ambassadeur, Représentant spécial pour les affaires internationales des droits de l'homme, Ministère argentin des Affaires étrangères<br/>           Député national de la province de Buenos Aires (2005-2017)</p> |



## BILAN

Au total, 27 personnes ont participé à la formation, dont 21 femmes et 6 hommes.

Les participants sont en majorité des étudiants en droit, des étudiants en sciences politiques et sociales, des conseillers juridiques, des fonctionnaires, des juges et des avocats.

Le test de connaissances a eu un taux de réussite de 96% avec 26 personnes ayant obtenu un certificat de réussite.



## 2ÈME SESSION DE FORMATION DE MAPUTO

### **LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME DANS LES SITUATIONS DE CONFLITS ARMÉS**

La deuxième session de formation de Maputo s'est déroulée du 3 au 7 juillet 2023 en Portugais.

Le thème « Droit international des droits de l'homme en zone de conflits armés » a été choisi afin de faire écho à la situation sécuritaire au Mozambique, et plus largement dans la région du Sahel. En effet, depuis 2017, le Mozambique est victime d'un groupe djihadiste appelé « Al Shabaab » dans le nord du pays dans la région du Cabo Delgado. Ce dernier contrôle la région et est l'auteur de massacres à l'encontre de la population civile. Cela a provoqué d'importants mouvements de population, 800 000 personnes ont dû se réfugier dans des provinces voisines pour échapper au groupe islamiste. Ces populations dépendent principalement de l'aide humanitaire, qui est malheureusement loin d'être suffisante et l'état mozambicain peine à gérer la situation.

Dans ce contexte régional d'une particulière gravité, l'objectif de la Fondation René Cassin a été de proposer une offre d'enseignements complète pour contribuer au renforcement des capacités en matière de droits de l'homme au Mozambique.

Cette session de formation a réuni 4 intervenants de haut niveau sur les thèmes du droit pénal international, du droit international humanitaire, et du droit des réfugiés.



## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence inaugurale</li> <li>• Cours thématique sur les disparitions forcées</li> <li>• Système africain de protection des droits de l'homme</li> </ul> | <p><b>AUA BALDE,</b><br/>Professeure et Vice-Présidente du Comité des Nations Unies, sur les disparitions forcées ou involontaires</p> |
| <p>Droit pénal international</p>   | <p><b>JOAO FRANCISCO DIOGO,</b><br/>Professeur à l'Université Nova de Lisbo</p>  |
| <p>Droit international humanitaire</p>   | <p><b>ALICIDIO SITEO,</b><br/>Assesseur Juridico/Conseiller juridique<br/>Comité international de la Croix-Rouge (CICR)</p>            |
| <p>Droit des réfugiés</p>  | <p><b>MARLA HAMENE,</b><br/>Attaché de protection HCR</p>  |



## BILAN

La sélection des participants a été effectuée par l'Ambassade de France au Mozambique et en Eswatini afin de faciliter le traitement de candidatures en portugais.

50 participants ont été sélectionnés (30 hommes et 20 femmes), exclusivement de nationalité mozambicaine.

Un certificat de réussite a été délivré par la Fondation René Cassin aux 29 participants (63%) ayant réussi avec succès le test. 17 participants (37%) ont obtenu une attestation de présence.



## SIMULATION RÉGIONALE SUR L'ORIENTATION DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

### **VERS UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LA VICTIME DANS LES PROCÉDURES JUDICIAIRES EN MATIÈRE PÉNALE - BAEZA (ESPAGNE)**

Du 24 au 29 septembre 2023, la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme s'est associée avec le Conseil de l'Europe et a organisé une simulation régionale d'ampleur centrée sur les victimes de trafic d'êtres humains, dans la ville de Baeza, en Espagne avec l'Université internationale d'Andalousie.

Cette simulation régionale a été organisée en coopération avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, dont le mandat géographique élargi englobe la région MENA et l'Afrique, et le réseau étendu d'acteurs de la société civile et de la jeunesse dans la région méditerranéenne. Elle a permis de former les différents participants aux méthodes d'enquêtes et de poursuites en respectant le droit au procès équitable, et centrées sur l'intégrité et le respect des victimes.

En outre, cette simulation a porté sur une approche centrée sur les victimes dans le cadre du processus judiciaire, et s'est clôturée sur un *Moot trial* ou grand exercice de simulation de juridiction. Cette activité fait suite à une première simulation régionale ayant eu lieu à Malte en octobre 2022, ainsi que 2 formations de formateurs régionales en janvier et février 2023.



## PROGRAMME

| THEMES                             | INTERVENANTS  |
|------------------------------------|---|
| Victimes de trafic d'êtres humains | <b>CECILE GOUBAULT LARRECQ,</b><br>Doctorante en droit international et ATER en droit public<br>Université Paris Panthéon Assas |
| Victimes de trafic d'êtres humains | <b>OLIVIER PEDEBOY,</b><br>Doctorant en droit international Université Paris<br>Panthéon Assas                                  |
| Victimes de trafic d'êtres humains | <b>YANNICK LECUYER,</b><br>Enseignant chercheur Cour nationale du droit d'asile<br>(CNSA)                                       |



## BILAN

Près de cent participantes et participants ont pris part à cet exercice d'ampleur et protéiforme. Cette simulation s'est focalisée sur les procédures judiciaires en matière pénale avec un accent spécial sur le rôle des acteurs du secteur de la justice. Cette simulation a porté sur les enquêtes et les poursuites équitables, efficaces et centrées sur les victimes afin de prévenir l'impunité des auteurs de la traite des êtres humains.

Elle a souligné l'importance de la coordination multi-agences pour veiller à ce que les droits des victimes soient respectés conformément à une approche fondée sur les droits humains. Le procès fictif (Moot trial) organisé par la Fondation René Cassin s'est concentré sur l'approche des droits humains.

Cette simulation régionale a contribué à la dynamique visant à renforcer une coopération régionale plus structurée selon l'approche globale des « 4 P » (Prévention, Protection, Poursuites et Partenariat) de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Basé sur des scénarios se rapprochant au plus près du réel et incarnés par des acteurs professionnels cet exercice a permis aux participants d'apprendre les techniques d'identification, d'aide aux victimes de la traite, d'observation médico-légales, d'orientation des victimes et d'identification des procédures pénales et judiciaires.

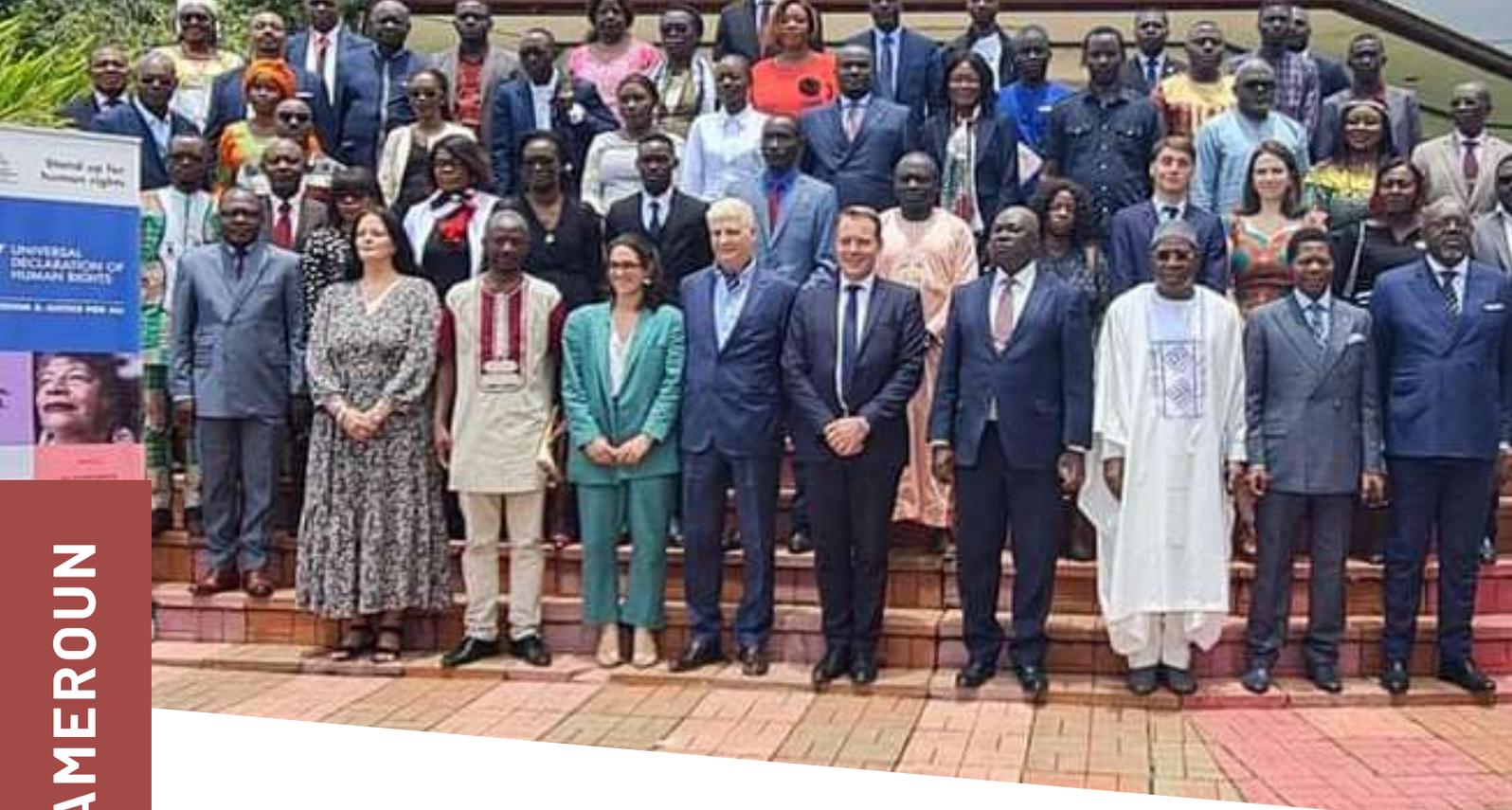
Les participants comptaient parmi eux des représentants de gouvernements, des juges et procureurs, des professionnels des forces de l'ordre, des services sociaux et médicaux, de l'inspection du travail et de la société civile de Belgique, du Cabo Verde, d'Egypte, d'Espagne, de France, d'Italie, de Jordanie, du Liban, de Libye, de Malte, du Maroc, de Palestine, du Portugal, du Sénégal et de Tunisie.



## 6ÈME SESSION DE FORMATION DE YAOUNDÉ ÉDUCATION ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Depuis 2016, la Fondation René Cassin, sollicitée par les acteurs locaux organise des sessions délocalisées à Yaoundé en partenariat avec l'IRIC (Institut des relations internationales du Cameroun), l'ECPY (école citoyenne et politique de Yaoundé) et soutenu par le Ministère des relations extérieures du Cameroun et par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies. Le Cameroun, par son contexte géopolitique et son ancrage géographique constitue en effet le centre de gravité des défenseurs des droits humains en Afrique Centrale.

L'objectif de la session de Yaoundé a été d'offrir à un public francophone issu, entre autres, de la famille judiciaire, des organisations de droits de l'homme et des forces de l'ordre, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du Droit International des Droits de l'Homme et de contribuer à la promotion de ce dernier.



## PROGRAMME

| THEMES  | INTERVENANTS   |  |   |
|---|--|--|---|
| Mot de bienvenue  | <b>DANIEL URBAIN NDONGO,</b><br>Directeur de l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Séminaire – Cas pratique (droit à l'éducation)</li> <li>Exercice de simulation d'une juridiction</li> </ul>   | <b>CECILE GOUBAULT LARRECQ &amp; MARC SERVANT,</b><br>Doctorants, Université Panthéon-Assas (Paris II)  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Mot de circonstance</li> <li>Système universel de protection des droits de l'homme</li> <li>Prévention de la torture : le rôle du Comité contre la Torture des Nations-Unies</li> </ul>  | <b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br>Directeur de la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme<br>Professeur à l'Université Panthéon-Assas Vice-Président du Comité des Nations Unies contre la torture | Droit international humanitaire - Actualité et priorités institutionnelles   | <b>TIMOTHEE FOMEGANG,</b><br>Conseiller juridique, Comité International de la Croix-Rouge, Yaoundé  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Mot de circonstance</li> <li>La réalisation du droit à l'éducation à la lumière de l'observation générale n°13 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et des Principes d'Abidjan sur le droit à l'éducation</li> </ul> | <b>NOUHOUM SANGARE,</b><br>Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale et Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme             | Droit des réfugiés   | <b>OLIVIER GUILLAUME BEER,</b><br>Représentant, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Cameroun   |
| Mots de circonstance  | <b>VINCENT DE PAUL EMAH ETOUNDI,</b><br>Directeur de l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé   | Droit international pénal  | <b>GERMAIN NTONO TSIMI,</b><br>Agréé des Facultés de Droit et spécialiste de droit criminel et de droit international pénal à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, Université de Yaoundé 2 |
| Discours d'ouverture  | <b>LEJEUNE MBELLA MBELLA,</b><br>Ministre des Relations Extérieures du Cameroun  | Droit des réfugiés   | <b>PASCAL BLAISE SOL MANKONO,</b><br>Chargé adjoint d'éducation, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Cameroun  |
| Système africain de protection des droits de l'homme  | <b>ALAIN DIDIER OLINGA,</b><br>Professeur de droit public, IRIC, Yaoundé   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Visite de l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé, Présentation des activités</li> <li>Conférence de clôture - L'éducation : un droit humain</li> </ul> | <b>ALVINE HENRY ASSEMBE NDI,</b><br>Enseignante-chercheuse, Formatrice droits de l'homme  |
|   |  | Droit à l'éducation<br>L'éducation aux droits de l'homme et développement  | <b>THERESE ATANGANA-MALONGUE,</b><br>Professeure agrégée à l'université de Yaoundé II, Ancien membre de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés   |



## BILAN

Cette session de formation a regroupé un total de 36 auditeurs (16 femmes et 20 hommes).

Les participants ont été en provenance essentiellement du Cameroun mais aussi du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad et de la République démocratique du Congo.

Le test de connaissances a obtenu un taux de réussite de 82%.



## 7ÈME SESSION DE FORMATION D'ABIDJAN

### LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS ET LES DROITS DE L'HOMME

La septième session d'Abidjan en droit international des droits de l'homme, consacrée à la prévention et la gestion des conflits et les droits de l'homme, organisée conjointement par la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, le Conseil National des Droits de Homme (CNDH), l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement, s'est déroulée du lundi 23 octobre au samedi 28 octobre 2023.

Les enseignements ont été dispensés en français, par des experts reconnus des secteurs académiques, judiciaires et issus d'organisations internationales ou de la société civile. Les intervenants ont pris en compte les spécificités du pays et les enjeux particuliers auxquels sont confrontées les populations dans le domaine des droits de l'homme. En complément des enseignements fondamentaux sur le système universel et africain de protection des droits de l'homme, des cours sur le droit international humanitaire et le droit international pénal ont été dispensés. Des cours thématiques ont également été proposés sur la protection des personnes vulnérables en temps de conflit, les déplacements forcés liés aux crises et conflits, et la lutte contre le terrorisme.

Les participants ont donc reçu une formation d'excellence en droit international des droits de l'homme, offrant des outils concrets susceptibles d'être mobilisés pour la défense des droits de l'homme lors de conflits, dans un cadre juridique régional et international.



## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système africain de protection des droits de l'homme</li> <li>• Conférence inaugurale</li> </ul>      | <p><b>LAURENCE BURGORGUE-LARSEN,</b><br/>Professeure, Université Paris Panthéon-Sorbonne</p>   |
| <p>Système international de protection des droits de l'homme</p>   | <p><b>SEBASTIEN TOUZE,</b><br/>Directeur, Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme<br/>Professeur, Université Paris Panthéon-Assas<br/>Vice-président du Comité des Nations Unies contre la torture</p>                    |
| <p>Cours thématique sur la protection des personnes vulnérables en temps de conflit</p>  | <p><b>KOUE STEPHANE OURIGBALE,</b><br/>Conseiller juridique, Délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Abidjan</p>   |
| <p>Cours thématique sur la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme</p>   | <p><b>HAJER GUELDIR,</b><br/>Professeure agrégée, Université de Carthage<br/>Directrice du Master de recherche en Droit et politiques de l'Union africaine<br/>Président de la Commission de l'Union africaine pour le Droit international (CUADI)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction au droit international humanitaire</li> <li>• Droit international humanitaire</li> </ul> | <p><b>PELAGIE MANZAN DEKOU,</b><br/>Conseillère juridique supra, Délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Abidjan</p>   |
| <p>Cours thématique sur les déplacements forcés liés aux crises et conflits</p>  | <p><b>SILVIA LOSCHIAVO,</b><br/>Responsable de l'apatridie, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)</p>  |
| <p>Conférence spéciale « Gestion et prévention des conflits et droit international des droits de l'homme »</p>                                 | <p><b>ERIC-AIME SEMIEN,</b><br/>Président, Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme</p>   |
| <p>Droit international pénal</p>   | <p><b>OLIVIER SCHAUB,</b><br/>Juge-avocat nommé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Cour nationale du droit d'asile</p>  |



## BILAN

Au total, 83 auditeurs ont participé à la formation, dont 20 femmes et 63 hommes.

Parmi les participants se trouvaient des magistrats, avocats, conseillers juridiques, membres de la police et de préfectures, défenseurs des droits de l'homme dans des ONG, fonctionnaires et haut-fonctionnaires et enfin étudiants en Droit et en sciences politiques.

La grande majorité des participants inscrits ont été des Ivoiriens, cependant la session a également compté des Burkinabès, Congolais (RDC), Guinéens, Maliens, des Centrafricains et des participants Libériens.

Le taux de réussite au test de connaissance s'est élevé à 86%.



# NOS ACTIVITÉS DE **RECHERCHE**

## NIGHT OF IDEAS - ATLANTA (ÉTATS-UNIS)

La Fondation René Cassin représentée par sa directrice adjointe Valérie BAUD-CANDAU eu le plaisir d'intervenir le samedi 4 mars 2023 à Atlanta dans le cadre de l'événement anglophone *Night of Ideas* organisé par la Villa Albertine et soutenue par le Consulat de France à Atlanta, ainsi que la ville d'Atlanta.

Madame BAUD-CANDAU a ainsi pu prendre part à une table ronde animée autour du thème « Défendre les droits, réaliser les rêves » aux côtés du Dr Bernice A. King, directrice exécutive du Martin Luther King, Jr. Center for Non violent Social Change (The King Center), la leader d'opinion sur l'accès aux droits civils, Jill Savitt, présidente et cheffe de la direction du National Center for Civil and Human Rights, et Ashley Woods, Commissaire d'exposition, chef de projet et producteur, travaillant en étroite collaboration avec les lauréats du prix Nobel de la paix.

Cette table ronde a été l'occasion d'une discussion essentielle sur l'état actuel des droits civils et humains aux Etats-Unis et en Europe et sur l'importance de la sensibilisation de la jeunesse aux droits de l'homme.



## SÉMINAIRE AU COLLÈGE DES BERNARDINS

**« COMMENT JUGER LES CRIMES COMMIS EN UKRAINE PAR L'ÉTAT  
RUSSE ? PAR QUELS MOYENS LA JUSTICE TRANSITIONNELLE  
POURRA-T-ELLE APPORTER UNE PAIX DURABLE ? »**

Entre janvier et juin 2023, le Collège des Bernardins et l'Institut Chrétien d'Orient (ICO) ont organisé un séminaire de recherche de la Chaire Ukraine en partenariat avec l'Institut Open Diplomacy, le Réseau France-Ukraine, l'Institut Jacques Delors et son nouveau Centre Grande Europe, ainsi qu'avec la Fondation René Cassin.

Le 23 mai 2023, Monsieur le Président Emmanuel DECAUX, a modéré le séminaire suivant : "Comment juger les crimes commis en Ukraine par l'Etat Russe ? Par quels moyens la justice transitionnelle pourra-t-elle apporter une paix durable ?"



## JOURNÉE D'ÉTUDE PAUL TAVERNIER

### LA FRANCE ET LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (ANNÉE 2022)

Le 9 juin 2023, la 2ème Journée d'étude Paul Tavernier a été organisée à Paris centrée sur "La France et la Cour européenne des droits de l'homme (année 2022)".

Ce colloque a été organisé par la Fondation René Cassin, l'Association des Amis de la Fondation René Cassin, le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (Université Paris Panthéon-Assas) et l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris.

L'objectif de cette journée d'étude est d'approfondir la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et son impact sur le droit français.

## PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS   |
|--|--|
| Allocution d'ouverture   | <p><b>Christophe PETTITI,</b><br/>Avocat au barreau de Paris, Secrétaire général de l'Institut de formation en droits de l'homme du Barreau de Paris</p> <p><b>Emmanuel DECAUX,</b><br/>Professeur émérite de droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas (CRDH), Président de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme.</p> <p><b>Jacqueline FLAUSS</b><br/>Présidente de l'association des amis de la Fondation René Cassin</p> <p><b>Diego COLAS,</b><br/>Directeur des affaires juridiques du ministère de l'Europe et des affaires étrangères</p> |
| GRANDS TEMOINS ET DISCUTANTS DE LA JOURNEE   | <p><b>Mattias GUYOMAR,</b><br/>Juge à la Cour européenne des droits de l'homme</p> <p><b>Frédéric KRENC,</b><br/>Juge à la Cour européenne des droits de l'homme</p>   |
| PRESIDENCE   | <p><b>Sébastien TOUZÉ,</b><br/>Professeur de droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas (CRDH), Directeur de la Fondation René Cassin, Vice-président du Comité contre la torture des Nations Unies</p>  |
| Discours de haine (article 10)<br><br>Déc. Bonnet c/ France du 25 juillet 2022, n° 35364/19, arrêt Rouillan c/ France du 23 juin 2022, 28000/19 et arrêt Zemmour c/ France du 20 décembre 2022, 63539/19 | <p><b>Thomas HOCHMANN,</b><br/>Professeur de droit public à l'Université Paris-Nanterre</p>  |
| Exhibition sexuelle dans une église (article 10)<br><br>Arrêt Bouton c. France du 13 octobre 2022, n°22636/19  | <p><b>Milène BLANCHARD,</b><br/>Direction des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères</p>  |
| Carrence des services sociaux (articles 3, 9 et 13)<br><br>Arrêt Loste c/ France du 3 novembre 2022, n° 59227/12 :   | <p><b>Carole NIVARD,</b><br/>Maître de Conférences en droit public, Université de Rouen, CREDHO.</p>   |
| Le contentieux COVID-19  | <p><b>Anna GLAZEWSKI,</b><br/>Docteur en droit, juriste à la Cour européenne des droits de l'homme.</p>  |



## PROGRAMME

|   |   |
|---|---|
| Le suivi de l'exécution des arrêts  | <b>Gaëlle TAILLE,</b><br>Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe   |
| PRESIDENCE  | <b>Mustapha AFROUKH,</b><br>Maître de conférences HDR en droit public, Université de Montpellier, IDEDH, Secrétaire général de l'association des amis de la Fondation René Cassin |
| Refus de reconnaître un lien de filiation (article 8)<br>Arrêt C.E. c/ France du 24 mars 2022, n°29775/18 29693/19  | <b>Nadia KRIBECHE,</b><br>Avocate au Barreau de Paris   |
| Retrait d'une association de chasse agréée (article 1 du 1er protocole, article 14)<br>Avis consultatif P16-2021-002 du 13 juillet 2022                           | <b>Jean-Pierre MARGUENAUD,</b><br>Professeur de droit privé, Université de Montpellier, IDEDH   |
| Don du sang et fichage de personnes supposées homosexuelles (article 8)<br>Arrêt Drelon c/France du 8 septembre 2022, n° 3153/16 27758/18                         | <b>Patrice SPINOSI,</b><br>Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation   |
| Rapatriement des mères Djihadistes et de leurs enfants détenus en Syrie<br>Arrêt de grande chambre H.F. et a. c/ France du 14 septembre 2022, n°24384/19 44234/20 | <b>Aurélien GODEFROY,</b><br>Doctorant en droit public, Université Paris Panthéon-Assas, CRDH   |
| Les Tierces interventions de la Commission nationale consultative des droits de l'homme devant la Cour européenne des droits de l'homme                           | <b>Magali LAFOURCADE,</b><br>Secrétaire générale de la CNCDH  |
| Conclusion et clôture   | <b>Olivier de FROUVILLE,</b><br>Professeur de droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas, Directeur du CRDH, Membre du Comité des disparitions forcées des Nations Unies.   |



## LABORATOIRE SCIENTIFIQUE « NOUVEAUX MODES DE RÉSOLUTION DES CONFLITS »

### FORUM MONDIAL DE LA DÉMOCRATIE 2023

Du 6 au 8 novembre 2023 a eu lieu au Conseil de l'Europe le 11ème Forum mondial de la Démocratie intitulé "Démocratie = Paix ?"

Le Forum mondial de la Démocratie est une plateforme unique qui permet aux décideurs et aux militants de débattre de solutions aux défis qui se posent à nos démocraties. En identifiant et en analysant des initiatives et pratiques expérimentales, le Forum met en avant et encourage des innovations démocratiques provenant de la base et leur transfert à un niveau systémique afin de renforcer les fondations des sociétés démocratiques. Le Forum contribue ainsi à faire évoluer la démocratie vers des structures et des institutions plus participatives et inclusives.

Tout au long du forum des conférences, des débats, des représentations artistiques et des études scientifiques ont permis chacun à leur niveau de soulever des problématiques inhérentes à l'Etat de droit et aux enjeux démocratiques actuels dans le monde.

Dans ce cadre, la Fondation René Cassin a été invitée par le Conseil de l'Europe à parrainer le laboratoire n°2 intitulé "Nouveaux modes de résolution des conflits : comment lutter contre la violence ?".

L'enjeu de ce laboratoire a été de s'interroger: Comment pouvons-nous prévenir la violence au sein des communautés en utilisant l'approche ascendante ? Quels sont les avantages des organisations de base dans la construction d'une paix durable ? Comment réunir toutes les parties prenantes au niveau local afin de prévenir la violence et de construire une paix durable ?



## PROGRAMME

| THEMES  | INTERVENANTS   |
|---|--|
| Modérateur  | <b>Emmanuel DECAUX,</b><br>Professeur émérite de droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas (CRDH), Président de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme.                                  |
| Présentation du Programme de l'Université citoyenne en République Démocratique du Congo - JAMAA Grands Lacs                                       | <b>Héritier MUMBERE SIVIHWA,</b><br>Directeur exécutif de l'organisation JAMAA Grands Lacs en République démocratique du Congo   |
| Présentation du programme Asseyons nous et discutons de la Maison de la démocratie et des droits de l'homme de Guinée                             | <b>Moussa SOUMAORO,</b><br>Directeur exécutif de la Maison de la démocratie et des droits de l'homme de Guinée   |
| Présentation du programme Construire des ponts intercommunautaires entre Israël et la Palestine - Association de rencontres interconfessionnelles | <b>Yehuda STOLOV,</b><br>Directeur exécutif de Interfaith Encounter association  |
| Présentation du programme international de renforcement de la confiance - Initiatives of Change International                                     | <b>John BOND,</b><br>Ancien secrétaire de « Initiatives of Change International »  |
| Intervenante  | <b>Anna GLAZEWSKI,</b><br>Docteure en droit auprès de l'Université Paris Panthéon-Assas, juriste référendaire à la Cour européenne des droits de l'homme et maîtresse de conférence en droit public à l'Université de Strasbourg |
| Intervenant   | <b>Ozer SAHOGLU,</b><br>Délégué à la jeunesse - Chypre   |



## BILAN

Le laboratoire a été animé par des présentateurs, acteurs de terrains présentant les projets et initiatives qu'ils ont pu mener au niveau local.

Deux intervenant(e)s, Madame Anna Glazewski et Monsieur Ozer Sahoglu ont été invités à prendre part au Laboratoire afin de partager leur expérience avec les présentateurs d'initiatives démocratiques et tenter d'élargir la perspective des discussions.

L'ensemble de cette discussion a été modérée par le Président de la Fondation René Cassin, Emmanuel Decaux.

Le résumé de cette journée est disponible en ligne sur les liens suivants: <https://www.coe.int/fr/web/world-forum-democracy/lab-2-new-ways-of-conflict-resolution-how-to-tackle-violence-> et <https://vimeo.com/882503851>



**Robert BADINTER**, ancien garde des Sceaux,  
ancien Président du Conseil constitutionnel

## JOURNÉE D'ÉTUDE

### 75ÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Le 5 décembre 2023, l'Association Française pour les Nations Unies et la Fondation René Cassin ont co-organisé une journée dédiée au 75<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et avec son soutien.

En présence de Madame la Ministre Catherine Colonna, de Monsieur Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Madame Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO et Monsieur Robert Badinter, ancien garde des sceaux et ancien président du Conseil Constitutionnel, cette journée a fait intervenir les plus éminents experts du droit international des droits de l'homme dans le cadre de tables rondes passionnantes sur cet instrument juridique majeur.

# PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS  |
|--|---|
| Mots d'accueil   | <p><b>Jean-Maurice RIPERT</b>,<br/>Ambassadeur de France, Président de l'AFNU</p> <p><b>Emmanuel DECAUX</b>,<br/>Professeur émérite de droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas (CRDH), Président de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme</p>  |
| Messages et discours d'ouverture   | <p><b>Catherine COLONNA</b>,<br/>Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères</p> <p><b>Volker TÜRK</b>,<br/>Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme</p> <p><b>Audrey AZOULAY</b>,<br/>Directrice générale de l'UNESCO</p> <p><b>Robert BADINTER</b>,<br/>Ancien garde des sceaux, ancien Président du Conseil constitutionnel</p>  |
| Témoignage sur le Président Cassin   | <p><b>Nicole QUESTIAUX</b>,<br/>Ancienne ministre, ancien membre de la Sous-commission des Droits de l'homme des Nations Unies</p>  |
| <p>Table Ronde n°1 : La déclaration universelle comme socle juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La genèse de la Déclaration Universelle</li> <li>• La nature juridique de la Déclaration Universelle</li> <li>• La Déclaration comme matrice de la Charte internationale des Droits de l'homme</li> <li>• La Déclaration universelle dans la pratique des organes des Nations Unies</li> <li>• L'actualité de la Déclaration universelle</li> </ul> | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/><b>Béatrice LE FRAPER du HELLEN</b>,<br/>Directrice des Nations Unies et des organisations internationales, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères</p> <p><b>William SCHABAS</b>,<br/>Professeur à l'Université Middlesex et à Sciences Po</p> <p><b>Marc GAMBARAZA</b>,<br/>Magistrat</p> <p><b>Frédérique COULEE</b>,<br/>Professeure à l'Université Paris-Saclay</p> <p><b>Roland ADJOVI</b>,<br/>Ancien Président-rapporteur du Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU</p> <p><b>Humberto CANTU RIVERA</b><br/>Professeur à l'Université de Monterrey</p> |



RECHERCHE

# PROGRAMME

|   |  |
|---|--|
| <p>Table ronde n°2: La Déclaration Universelle comme dynamique internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alliance mondiale des Institutions nationales des droits de l'Homme</li> <li>• La Déclaration universelle et la (re)construction de l'Etat de droit</li> <li>• La synergie entre Droits de l'homme et objectifs du développement durable</li> <li>• L'élargissement des champs et des destinataires de la Déclaration universelle</li> <li>• La portée du droit à l'éducation et la formation aux Droits de l'homme</li> </ul> | <p><i>Sous la Présidence de:</i><br/> <b>Laurence BOISSON de CHAZOURNES,</b><br/>         Professeure à l'Université de Genève, ancien membre du Comité consultative du Conseil des droits de l'homme</p> <p><b>Magali LAFOURCADE,</b><br/>         Magistrate, secrétaire générale de la CNCDH</p> <p><b>Mulry MONDELICE,</b><br/>         Professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean (Canada)</p> <p><b>Sarah JAMAL,</b><br/>         Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas</p> <p><b>Anna GLAZEWSKI,</b><br/>         Maître de conférences à l'Université de Strasbourg</p> <p><b>Kishore SINGH,</b><br/>         Ancien rapporteur special sur le droit à l'éducation</p>  |
| <p>Table ronde n°3 : La déclaration universelle comme enjeu diplomatique</p>  | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/> <b>Delphine BORIONE,</b><br/>         Ambassadrice pour les droits de l'homme, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères</p> <p><b>Antoine BERNARD,</b><br/>         Directeur du plaidoyer et de l'assistance de Reporters Sans Frontières (RSF)</p> <p><b>Adama DIENG,</b><br/>         Ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, ancien greffier du Tribunal pénal international pour le Rwanda</p> <p><b>Isil GACHET,</b><br/>         Ancienne directrice du bureau du Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe</p> <p><b>Fabian SALVIOLI,</b><br/>         Professeur à l'Université de La Plata, ancien Président du Comité des droits de l'homme, rapporteur spécial sur la Justice transitionnelle</p> <p><b>Yuyun WAHYUNINGRUM,</b><br/>         Membre pour l'Indonésie et Présidente de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN</p> |
| <p>Conclusions</p>  | <p><b>Sébastien TOUZÉ,</b><br/>         Professeur de droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas (CRDH), Directeur de la Fondation René Cassin, Vice-président du Comité contre la torture des Nations Unies</p>   |



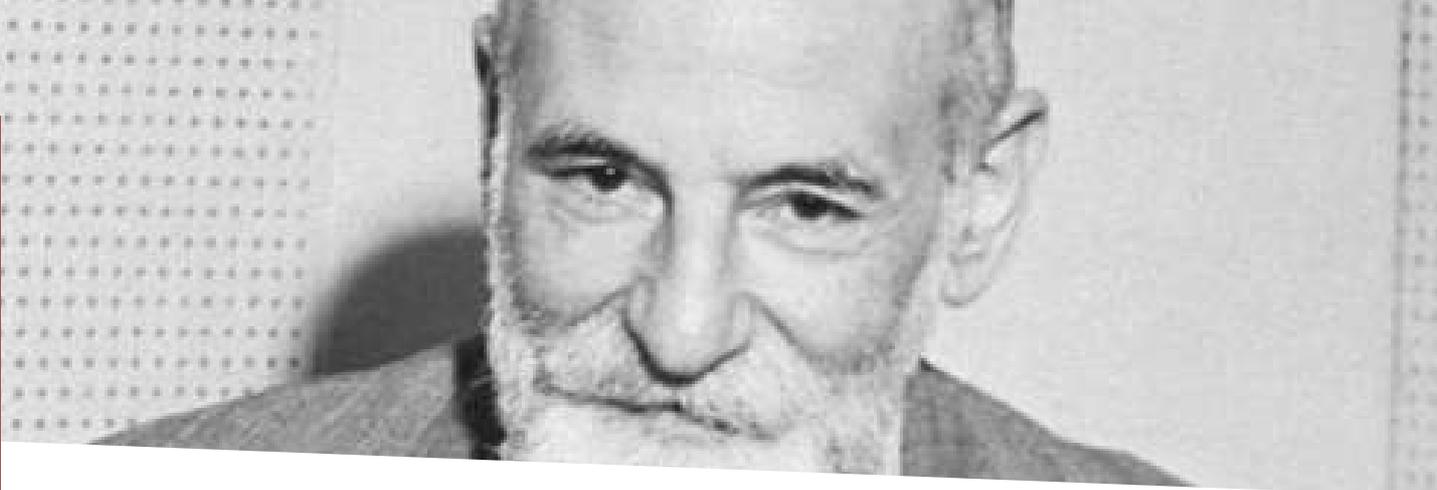
## COLLOQUE

### LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, UN "CONTRAT SOCIAL" POUR LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Les jeudi 21 et vendredi 22 décembre 2023, la Fondation René Cassin-Institut international des droits de l'homme s'est associée avec l'Université Paris Nanterre pour l'organisation d'un colloque international à l'occasion du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'objectif de ce colloque a été de proposer une étude approfondie de ce texte fondateur du droit international des droits de l'homme, d'évoquer son héritage et de questionner son actualité.

Placé sous la responsabilité de Madame Marina Eudes, Professeure de droit public, il a été également animé par de grands universitaires, représentants d'organes des Nations Unies, diplomates, juges à la Cour européenne des droits de l'homme et à la Cour pénale internationale, chercheurs et représentants des plus grandes ONG internationales. Elle s'est tenue notamment en présence de Madame l'Ambassadrice aux droits de l'homme Delphine Borione, de notre Directeur Sébastien Touzé et de notre Président Emmanuel Decaux.



# PROGRAMME

| THEMES   | INTERVENANTS  |
|--|---|
| <b>Judi 21 décembre 2023</b>   |   |
| Mots d'accueil et discours d'ouverture   | <p><b>Véronique CHAMPEIL-DESPLATS,</b><br/>Vice-présidente déléguée à la recherche de l'Université Paris Nanterre, Directrice de la Revue des droits de l'Homme</p> <p><b>Anne-Laure CHAUMETTE,</b><br/>Directrice de l'UFR Droit et science politique de l'Université Paris Nanterre</p> <p><b>Volker TÜRK (message),</b><br/>Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies</p> <p><b>Catherine COLONNA (sous réserve),</b><br/>Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères</p> <p><b>Sébastien TOUZE,</b><br/>Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas,<br/>Directeur de la Fondation René Cassin, Membre du Comité contre la torture des Nations Unies.</p> |
| Rapport introductif : De quelques idées reçues sur la Déclaration universelle des droits de l'homme  | <p><b>Marina EUDES,</b><br/>Professeure à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN</p>  |
| Témoignage sur le Président Cassin   | <p><b>Nicole QUESTIAUX,</b><br/>Ancienne ministre, ancien membre de la Sous-commission des Droits de l'homme des Nations Unies</p>  |
| <p>Table Ronde n°1 : Ecrire, diffuser et interpréter la DUDH</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur les éléments clés de la rédaction de la DUDH</li> <li>• La diffusion de la DUDH dans la diplomatie internationale</li> <li>• La DUDH, modèle de réussite du mode déclaratif en droit international ?</li> <li>• Comment interpréter la DUDH aujourd'hui ?</li> </ul>  | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/><b>Isabelle BOUCOBZA,</b><br/>Professeure à l'Université Paris Nanterre,<br/>Co-directrice du Master Droits de l'homme, membre du CREDOF</p> <p><b>William SCHABAS,</b><br/>Professeur à l'Université Middlesex et à Sciences Po</p> <p><b>Delphine BORIONE,</b><br/>Ambassadrice pour les droits de l'homme de la France</p> <p><b>Mathias FORTEAU,</b><br/>Professeure à l'Université Paris-Saclay</p> <p><b>Humberto CANTU RIVERA</b><br/>Professeur à l'Université de Monterrey (Mexico)</p>  |
| <p>Table ronde n°2: Faire vivre l'esprit de la DUDH</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenir à l'essentiel : l'éducation et la formation aux droits de l'homme</li> <li>• Le rôle moteur des institutions nationales des droits de l'homme</li> <li>• L'action protéiforme des avocats et ONG sur le terrain</li> <li>• Une Déclaration universelle ? Regards croisés sur l'action des organisations régionales africaines et américaines</li> </ul> | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/><b>Danièle LOCHAK,</b><br/>Professeure émérite à l'Université Paris-Nanterre, ancienne Présidente du GISTI</p> <p><b>Eric PATEYRON,</b><br/>Directeur d'une école associée à un réseau de l'UNESCO</p> <p><b>Magali LAFOURCADE,</b><br/>Magistrate, secrétaire générale de la CNCDH</p> <p><b>Ghislain MABANGA,</b><br/>Professeur à l'Université de Kisangani (RDC), Avocat aux Barreaux de Paris et de Kinshasa.</p> <p><b>Anna GLAZEWSKI,</b><br/>Maître de conférences à l'Université de Strasbourg</p> <p><b>Arthur STEGER-KICINSKI,</b><br/>Doctorant CREDOF/ CEDIN</p> <p><b>Julien ANTOULY</b><br/>Doctorant CEDIN.</p>                 |



# PROGRAMME

| Vendredi 22 décembre 2023   |   |
|---|---|
| Accueil et Présidence   | <p><b>Olivier DE FROUVILLE,</b><br/>Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Président du Comité des disparitions forcées des Nations Unies</p>  |
| Table ronde n°3: Porter et protéger le discours des droits de l'homme   | <p><b>Dunja MIJATOVIC,</b><br/>Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe</p> <p><b>Rafaâ BEN ACHOUR,</b><br/>Professeur émérite à l'Université de Carthage, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.</p> <p><b>Françoise TULKENS,</b><br/>Ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme et membre du Comité scientifique de l'Agence européenne des droits fondamentaux de l'Union européenne.</p> <p><b>Marc PERRIN DE BRICHAMBAUT,</b><br/>Ancien ambassadeur, juge à la Cour pénale internationale.</p>  |
| <p>Table ronde n°4: Promouvoir le progrès pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La filiation entre la Déclaration de Philadelphie de l'OIT et les travaux sur entreprises et droits de l'homme</li> <li>Des idéaux de la DUDH aux objectifs de développement durable</li> <li>Vers « l'égalité des droits des hommes et des femmes » ?</li> <li>De la DUDH aux Pactes mondiaux sur les migrants et les réfugiés : quel héritage ?</li> </ul>           | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/><b>Sophie GROSBN,</b><br/>Maîtresse de conférences à l'Université Paris Nanterre, chercheuse en délégation à l'UMR DICE-CERIC (AMU).</p> <p><b>Katia MARTIN-CHENUT,</b><br/>Directrice de recherches au CNRS, Université Panthéon Sorbonne.</p> <p><b>Olivier DE SCHUTTER,</b><br/>Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté.</p> <p><b>Laurence BURGORGUE-LARSEN,</b><br/>Professeure à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.</p> <p><b>Baptiste JOUZIER,</b><br/>Docteur en droit des Universités Grenoble Alpes et Laval Québec</p> |
| <p>Table ronde n°5: Protéger la sécurité et la liberté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil de sécurité, défenseur des principes de 1948 L'utilisation de la DUDH par les juridictions des Nations Unies</li> <li>De la DUDH à l'Agenda 2063 : l'Union africaine entre valeurs universelles et contraintes régionales</li> <li>La PESC de l'Union européenne est-elle une héritière de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?</li> </ul> | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/><b>Jean-Marc THOUVENIN,</b><br/>Professeur à l'Université Paris Nanterre, Secrétaire général de l'Académie de droit international.</p> <p><b>Seyon KANAGASOORIAR,</b><br/>Doctorant au CEDIN.</p> <p><b>Pierre BODEAU-LIVINEC,</b><br/>Professeur à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN.</p> <p><b>Hajer GUELIDICH,</b><br/>Professeure à l'Université de Carthage, ancienne Présidente de la Commission de l'Union africaine pour le Droit international</p> <p><b>Myriam BENLOLO-CARABOT,</b><br/>Professeure à l'Université Paris Nanterre, membre du CEJEC.</p>        |
| <p>Table ronde n°6: Rendre la Justice</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La concrétisation de la DUDH par les Principes Joint : la justice transitionnelle</li> <li>Le lent processus d'incrimination des violations graves ou massives des droits énoncés par la DUDH</li> <li>Des principes de 1948 à la réalité de la Cour pénale internationale</li> </ul>  | <p><i>Sous la Présidence de</i><br/><b>Florence BELLIVIER,</b><br/>Professeure à l'Université Paris Panthéon Sorbonne.</p> <p><b>Jean-Pierre MASSIAS,</b><br/>Professeur de droit à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, Président de l'Institut francophone pour la justice et la démocratie</p> <p><b>Hugo RELVA,</b><br/>Conseiller juridique Amnesty International</p> <p><b>Alexis DESWAEF,</b><br/>Vice-Président de la Fédération internationale des droits humains, Avocat au Barreau de Bruxelles et près la Cour pénale internationale</p>   |
| Conclusions   | <p><b>Emmanuel DECAUX,</b><br/>Professeur émérite de droit, Université Panthéon-Assas, Président de la Fondation René Cassin, Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE.</p>  |



## PRIX DE THÈSE RENÉ CASSIN 2023

Soucieuse de développer et favoriser la publication de travaux de recherche sur les droits de l'homme, la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme décerne chaque année un prix de thèse René Cassin francophone (depuis 2006) et anglophone (depuis 2012).

La procédure de candidature à l'obtention de ce prix de Thèse est ouverte aux docteurs en droit ayant soutenu leur thèse dans l'un des domaines suivants : Droit international des droits de l'homme, Droit régional des droits de l'homme, Droit comparé des droits de l'homme et Théorie juridique des droits de l'homme. L'attribution de ce prix, lors de la cérémonie d'ouverture de la Session d'Été, permet la publication de l'ouvrage aux Éditions Pedone dans la collection « Publications de l'Institut International des Droits de l'Homme ».

### Prix de Thèse René Cassin 2023

En 2023, le Prix de thèse René Cassin francophone a été remis à :

- Luc LERICHE, "L'émergence d'un droit à la vie autochtone" Université Paris Panthéon-Sorbonne, sous la direction du Professeur Jean MATRINGE.

Une mention spéciale a été attribuée à :

- Lorraine DUMONT, « Le droit international des droits de l'Homme comme méthathéorie de la justice », Aix-Marseille Université, sous la direction du Professeur Ludovic HENNEBEL



Nous remercions très chaleureusement les membres de notre jury prestigieux pour leur investissement et le temps qu'ils ont consacré à l'étude assidue des 28 thèses candidates:

## JURY

Président:

**Gérard NIYUNGEKO**

Premier Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Membres:

**Rafaello SABATO**

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

**Wanda MASTOR**

Professeure à l'Université Toulouse 1 Capitole

**Sidy Alpha NDIAYE**

Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

**Lucie DELABIE**

Professeure à l'Université Picardie Jules Verne



JEUNESSE

# ACTIONS DE SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

## CONFÉRENCE CP4 EUROPE POUR LA JEUNESSE

La Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme s'est associée à la conférence finale CP4 EUROPE – « Renforcer l'action et les cadres nationaux de participation des enfants en Europe » organisée par le Conseil de l'Europe, le mercredi 7 juin 2023.

Cette conférence, organisée au Centre Européen de la Jeunesse à Strasbourg, a eu pour but de mettre en avant la parole et les idées des enfants et des jeunes en provenance des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe et de transmettre leurs recommandations à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Ceux-ci ont pu se retrouver pour échanger et réfléchir ensemble sur des thématiques très variées comme la participation de la jeunesse à l'échelle du Conseil de l'Europe et des Etats membres, l'intelligence artificielle, l'éducation, le harcèlement, la sécurité, le droit des enfants réfugiés et demandeurs d'asile...

Arthur Quattrochi, Pauline Kotzuba et Pauline Perrault, respectivement chargé de programme et stagiaires de la Fondation René Cassin ont ainsi pu proposer et animer des ateliers ludiques et créatifs autour des droits des enfants afin de sensibiliser les participantes et participants aux différentes problématiques.



## ATELIERS PÉDAGOGIQUES LYCÉE ÉPISCOPAL SAINT ETIENNE

Dans le cadre du Concours Regards d'enfants, la Fondation René Cassin a accueilli au mois de juin 2023, la classe lauréate du Lycée épiscopal Saint Etienne pour une journée de sensibilisation aux droits de l'enfant animée par les Chaires d'excellence René Cassin.

Cette journée fut l'occasion d'ateliers pédagogiques (projection commentée sur les droits de l'enfant, théâtre d'improvisation sur la thématique, expression artistique et peintures).





## ATELIERS PÉDAGOGIQUES LYCÉE PROFESSIONNEL SIEGRIED

Le 28 novembre 2023, la Fondation René Cassin a accueilli une autre classe lauréate du concours Regards d'enfants provenant du Lycée professionnel Siegfried de la ville d'Haguenau pour une journée de sensibilisation aux droits humains.

La matinée a été consacrée à un échange avec des juristes spécialisés dans l'accueil de demandeurs d'asile et réfugiés, Madame Anne-Hélène DEMAUBUS représentant l'association Horizon Amitié et Madame Salomé CORRE représentant l'association accueil sans frontières 67. Ce fut également l'occasion d'une discussion sur les débouchées professionnelles de ce secteur.

L'après-midi, l'équipe de la Fondation René Cassin a préparé différents ateliers pédagogiques et jeux centrés sur les acteurs des droits de l'homme, le droit de l'environnement et les valeurs et les libertés fondamentales.





## CONCOURS PRIX DES RÉGIONS RENÉ CASSIN 2023

Le 16 mai 2023, la Fondation René Cassin a été associée à la cérémonie de remise du Prix des régions René Cassin organisée par l'association Régions de France. Elle récompense les contributions de lycéens et d'apprentis venant de toutes les régions de France sur les valeurs de la démocratie, du droit et de la paix.

## CONCOURS DES DROITS DE L'HOMME - ASSOCIATION REGARDS D'ENFANTS

Le 15 juin 2023, Valérie Baud-Candau, Arthur Quattrochi et Timothée Perrin ont participé au Jury du concours « Invente le Jardin des Droits de l'Homme » organisé par l'association Regards d'enfants.

Le concours permet aux jeunes d'exprimer leur vision des Droits de l'Homme. Au cours de cette cérémonie, les lauréats et leurs encadrants ont été nommés « Ambassadeurs des Droits de l'Homme ».

Une cérémonie a été organisée sous l'égide du Président du Jury, l'Ambassadeur du Luxembourg, Monsieur Patrick Engelberg au Conseil de l'Europe.





## CONCOURS STAND UP FOR YOUR DREAMS

Le concours, organisé en collaboration avec le rectorat de Strasbourg, a offert aux lycéens de l'Académie du Grand Est une opportunité unique de participer à la conception d'un musée virtuel sur la thématique du discours "I have a Dream" de Martin Luther King.

Les étudiants ont été invités à exprimer leur créativité et leur expertise en travaillant sur cette thématique. Le lien fourni permet d'accéder au musée virtuel, offrant ainsi une plateforme interactive pour présenter les réalisations des participants : <https://ac-strasbourg.monbureaunumerique.fr/>

Une grande cérémonie a été organisée au Conseil de l'Europe, et les élèves ont pu être félicités par Bernice King en personne par un message retransmis dans l'enceinte du Conseil.

## CONCOURS D'ÉLOQUENCE ORATIO 2023

Le Mercredi 22 mars 2023, notre Directrice adjointe Valérie BAUD – CANDAU a eu le plaisir de participer au Concours Oratio organisé par l'Association des étudiants en droit (AED Strasbourg) à la La Villa Quai Sturm et de représenter ainsi la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme dans le cadre d'un jury prestigieux.

Ce concours d'éloquence a débouché sur une égalité entre Madame Pauline Adas et Monsieur Yemi Koffi qui se sont tous les deux vus offrir l'accès au module de leur choix de notre 52e Session d'été à Strasbourg. Ce concours qui avait pour thématique "Le cœur doit-il primer sur la raison" et organisé en partenariat avec l'Université de Strasbourg a été une belle occasion de mettre en avant et valoriser l'art oratoire pour les étudiants de l'Université de Strasbourg.





## CONCOURS DE PLAIDOIRIE LYCÉE LOUIS PASTEUR

Lundi 22 mai 2023, la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l’homme, représentée par sa Directrice adjointe Valérie BAUD-CANDAU, a eu le plaisir d’être associée au jury du Concours de plaidoiries organisé par le Lycée Louis Pasteur de Strasbourg.

L’investissement de l’ensemble des élèves ayant participé, et la qualité des plaidoiries de ces jeunes ont impressionné notre Directrice adjointe qui n’a pas manqué de les féliciter. Nous remercions ainsi Monsieur Christophe STUDENY, Proviseur du Lycée Louis Pasteur, Madame Marilyn ALBAREDA, ainsi que l’ensemble des enseignants associés, pour cette belle initiative.



# ACTIVITÉS CULTURELLES

## EXPOSITION "THE DREAM" - FORUM MONDIAL DE LA DÉMOCRATIE

La Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme a eu le plaisir de présenter l'exposition The Dream dédiée aux 60 ans du discours historique de Martin Luther King dans le cadre du Forum mondial de la démocratie au Conseil de l'Europe du 6 au 9 novembre 2023.

Cette exposition replace dans son contexte historique cet emblématique discours de non-violence et d'égalité et propose un regard croisé entre deux Prix Nobel de la Paix, René Cassin et Martin Luther King, en ce 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle reflète également la volonté de transmission de ces valeurs fondamentales à la jeunesse avec l'inclusion de fresques participatives développées autour du rêve avec des élèves de l'école élémentaire Jacques Sturm et avec l'accompagnement de l'Académie de Strasbourg. Elle a été réalisée avec le travail et la collaboration du Commissaire d'exposition Monsieur Ashley Woods et de l'équipe scénographique Atelier-Ailes<sup>2</sup>

Nous tenons à chaleureusement remercier toute l'organisation du Conseil de l'Europe ainsi que le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'entreprise DS Smith et le King Center pour leurs soutiens majeurs, sans qui cette manifestation culturelle n'aurait pas pu voir le jour.





# AUTRES ACTIVITÉS

## CHAIRES D'EXCELLENCE RENÉ CASSIN

### L'ENFANCE ET LES CONFLITS ARMÉS (FÉV. - JUIL. 2023)

La Fondation a lancé en février 2023 sa première édition du Programme Chaires d'Excellence René Cassin, un programme inédit dont l'objectif est de développer et de promouvoir des projets et des initiatives contribuant à la défense de droits et des libertés soutenu par les acteurs du Fonds démocratie du Contrat triennal (le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace).

Les candidatures ont été examinées par un jury international pluridisciplinaire. Le processus de sélection qui s'est tenu en octobre 2022, a permis de désigner 4 participants. Leur présence à Strasbourg pour 6 mois leur a permis de travailler autour d'un projet commun portant sur la thématique : « L'enfance et les Conflits armés ». Le travail des membres du jury a permis de sélectionner les profils suivants :

- **Eirini Pappa** : originaire de Grèce, Mme Pappa est une juriste qui travaille sur une étude comparative entre la réalité des enfants strasbourgeois et alsaciens durant la Seconde Guerre mondiale et celui des enfants réfugiés d'aujourd'hui.
- **Jules Akeze** : originaire du Cameroun, M. Akeze est enseignant et juriste. Son projet est axé autour de l'éducation et la sensibilisation des impacts des conflits armés sur les enfants.
- **Sada Gangue** : originaire de Mauritanie, M. Gangue est Docteur en sciences humaines et sociales. Il souhaite proposer un accompagnement des jeunes en Mauritanie concernant les problématiques de l'extrémisme violent, des conflits et du terrorisme au Sahel.
- **Eliane Tekou Donchi** : originaire du Cameroun, Mme Tekou Donchi est cinéaste et juriste. Elle souhaite renforcer la participation des enfants déplacés internes au processus de paix, à l'amélioration du cadre légal de protection des enfants déplacés au Cameroun et les faire intervenir dans le cadre d'un film.



## PROJETS MIS EN OEUVRE

En collaboration avec la Clinique de la médiation, le Dr. Sylvie Mischo-Fleury et avec l'accompagnement de la Fondation René Cassin et de son équipe, les Chaires René Cassin ont pu mener à bien des projets multiples au cours de leurs 6 mois de présence à Strasbourg.

### ATELIERS CENTRE D'ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS



En collaboration avec l'association Horizon Amitié, les Chaires d'excellence René Cassin ont pu échanger et animer des ateliers créatifs de manière hebdomadaire avec un public de jeunes demandeurs d'asile au sein de centre d'accueil gérés par l'association.

Ces ateliers ont pu permettre d'instaurer un climat de confiance qui a permis aux personnes rencontrées de s'ouvrir sur leurs parcours de vie et leurs rêves pour demain.

### SENSIBILISATION - CENTRE SOCIO-CULTUREL DU MARAIS (STRASBOURG)

Monsieur Jules AKEZE a pu animer différents ateliers d'échanges et de sensibilisation sur le droit de l'enfant et les conséquences des conflits armés sur les enfants auprès du Centre socio-culturel du Marais à Strasbourg.

Ce fut également l'occasion de distribuer des livrets pédagogiques sur les droits des enfants pour diffuser largement l'apport de ces discussions.





## PROJETS MIS EN OEUVRE

### ATELIERS PÉDAGOGIQUES - CONCOURS REGARDS D'ENFANTS

Les Chaires d'excellence René Cassin ont eu le plaisir d'imaginer et d'animer des ateliers sur les droits, les devoirs des enfants avec la classe du lycée épiscopal Saint-Etienne lauréat du concours Regards d'enfants 2023.



### MANIFESTATION SCIENTIFIQUE

### "LES CONSÉQUENCES DES CONFLITS ARMÉS SUR LES ENFANTS"



En parallèle de la 52ème Session d'été, Monsieur Jules AKEZE a animé avec Françoise LAURITZEN, responsable UNHCR une table ronde et des discussions sur les conséquences des conflits armés sur les enfants. Celle-ci s'est clôturée par un échange de questions/réponses avec l'ensemble des participants



## PROJETS MIS EN OEUVRE

### RÉALISATION FILM & PROJECTION

Eliane TEKOU DONCHI et Eirini PAPPA ont également imaginé et réalisé un film inspiré de leurs échanges avec les mineurs réfugiés rencontrés dans le cadre des ateliers au sein des centres d'accueil de l'Association Horizon Amitié.

Une projection a été organisée dans le cadre de notre 52ème Session d'été le jeudi 29 juin 2023.



### ÉTUDE COMPARATIVE - REGARDS CROISÉS ENTRE LES ENFANTS RÉFUGIÉS PENDANT LA 2NDE GUERRE MONDIALE EN ALSACE ET LES ENFANTS RÉFUGIÉS AUJOURD'HUI



Eirini PAPPA a également porté un projet d'étude comparative historique et juridique pour proposer un regard croisé entre des personnes ayant vécu enfant la 2nde Guerre mondiale les obligeant à s'exiler et des personnes réfugiées aujourd'hui ayant vécu des situations de conflits armés étant enfants.



## TROPHÉE RSE GRAND EST

La Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme a eu le plaisir de prendre part mardi 7 novembre 2023 au Forum du développement durable et à la remise des Trophées RSE au Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg.

Organisé par Initiatives Durables, ce forum récompense les entreprises et structures ayant mis en place des projets innovants dans les domaines du développement durable (environnement, avancées sociales et sociétales) et d'économie circulaire.

La Fondation René Cassin a été représentée dans le jury par notre Directrice adjointe Valérie BAUD-CANDAU et par Valentin JULES, alternant chargé de relations entreprises et mécénat.

Les lauréats de cette édition 2023 sont les suivants:

- La Collecte tech par Emmaüs Connect – Trophée inclusion numérique
- Pépinière les Arbres Éric Dumont – Trophée jeune pousse RSE
- Collectif or du commun – Trophée pépite solidaire
- Replace – Trophée économie circulaire
- Flore & Zéphyr – Prix coup de cœur du public



# CANDIDATURES À DES PRIX INTERNATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME

## PRIX DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES 2023

Le prix des Nations unies dans le domaine des droits de l'homme est une distinction honorifique décernée à des personnes et à des organisations en reconnaissance de réalisations exceptionnelles dans le domaine des droits de l'homme. Le prix a été créé par l'Assemblée générale en 1966 et a été décerné pour la première fois le 10 décembre 1968, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme à René Cassin.



**United Nations  
Human Rights  
Prize 2023**  
for Individuals and  
Organizations



[scholarships.af](https://www.scholarships.af)



[scholarship for Afghanistan](https://www.instagram.com/scholarshipforafghanistan)

## PRIX DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES 2023



La Fondation Brunet de l'Université publique de Navarre a créé en 1998 le Prix international Jaime Brunet pour la promotion des droits de l'homme. Il a pour but de promouvoir et diffuser la défense des droits de l'homme et contribuer à l'éradication des pratiques inhumaines ou dégradantes, qui violent les droits inhérents à la dignité de la personne humaine. La proclamation de la décision du Prix Brunet 2023 aura lieu, à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.



## VISITES ET PRÉSENTATION DE NOS ACTIVITÉS

### ALUMNI SCIENCES PO STRASBOURG

La Fondation René Cassin a pu accueillir un groupe Alumni d'étudiants de Sciences Po Strasbourg dans le cadre d'une visite organisée le 21 mars 2023 au sein de nos locaux.

Dans un premier temps, Madame la Directrice adjointe, Valérie BAUD-CANAU, a présenté l'historique de la Fondation et nos activités. Par la suite, Monsieur le Directeur, Sébastien TOUZE, a présenté le rôle du Comité de lutte contre la torture et son expérience en tant que vice-président.



## INSTITUT LIBRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES SCIENCES POLITIQUES



Vendredi 14 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe d'étudiants et d'accompagnateurs de l'école ILERI dans le cadre de leur séjour à Strasbourg. Nos chargés de programme Arthur Quattrochi et Theo Judic, ont été heureux de leur présenter l'historique de la Fondation et nos différentes activités avant de leur faire visiter la Fondation.



## VISITES ET PRÉSENTATION DE NOS ACTIVITÉS

### PROGRAMME DES MINORITÉS DES NATIONS UNIES

Nous avons été heureux d'accueillir vendredi 10 novembre 2023 un groupe international de 31 personnes originaires de 26 pays différents et tous membres du programme des Minorités organisé par les Nations Unies en collaboration avec le Conseil de l'Europe.

Lors de cette visite institutionnelle, Anne-Laure Séné, Assistante de direction et chargée de mission et Arthur Quattrochi, Chargé de Programme, ont eu le plaisir de présenter l'historique de notre organisation et la diversité de nos actions en France et à l'international. Ce fut également l'occasion de discussions passionnantes sur la situation des droits humains dans le monde.



### ACADÉMIE DE GENÈVE

Le vendredi 8 décembre 2023, Arthur Quattrochi (Chargé de Programme) et Anne-Laure Séné (Assistante de direction et chargée de missions) ont pu présenter à des étudiants de l'académie de Genève et juristes du Conseil de l'Europe nos locaux ainsi que nos activités

# LES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

## En France

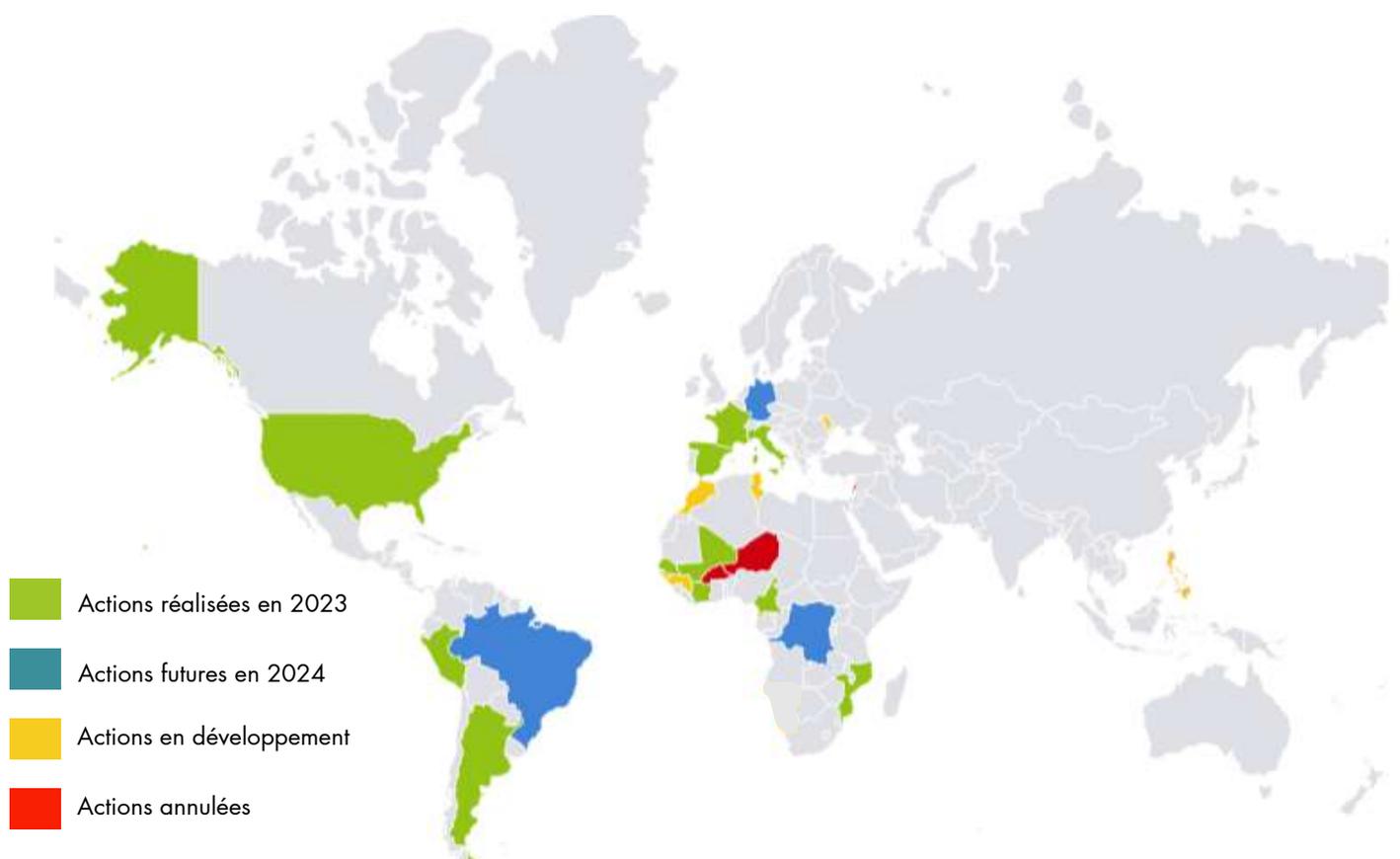
- Exposition "La Beauté sauvera le Monde" 2024
- Exposition Okavango 1000
- Exposition Martin Luther King 2026
- Programmation- Fête de l'Europe
- Symposium avec le Consulat du Japon
- Formation des diplomates en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Prix Jacques RIBS

## A L'INTERNATIONAL

Dans un souci de développement constant, la Fondation travaille avec les universités locales, les Ambassades et associations nationales ou régionales pour développer ses activités à l'international.

**Nouvelles actions en 2024:** Allemagne (exposition), Brésil et République du Congo.

**Actions en développement:** Philippines, Guinée Equatoriale, Kosovo, Maroc, Moldavie...



# REMERCIEMENTS

## NOS PARTENAIRES ET FINANCEURS

Au nom de la Fondation René Cassin, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance pour le généreux soutien matériel et financier que nous avons pu obtenir tout au long de l'année 2023. Ces contributions ont joué un rôle essentiel dans notre capacité à mener à bien nos actions de promotion et de sensibilisation aux droits de l'homme.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers nos financeurs, partenaires et mécènes sans lesquels la réalisation de nos initiatives et projets ne serait pas possible.

### INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

### PARTENAIRES UNIVERSITAIRES

### FONDATIONS, ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

### LES ENTREPRISES QUI NOUS SOUTIENNENT

### LES SOUTIENS INDIVIDUELS

-

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



**Tél :** +33 3 88 45 84 45

**Mail :** [administration@iidh.org](mailto:administration@iidh.org)

**Site :** [www.iidh.org](http://www.iidh.org)

**Adresse :** 2 All. René Cassin, 67000 Strasbourg

